Le désordre est venu de ce que l'on a abondonné les commandements de Dieu; l'ordre ne renaitra que si l'on y revient.

Mgr REMOND.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

st le règne du droit qu faut instaurer pour établ entre les classes une paix te et durable.

EUGENE DUTHOIT.

29ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 20 septembre, 1939. — No. 25

LES ARMEES RUSSES ENVAHISSENT LA POLOGNE

Les soviets et les nazis se rencontrent

Les Polonais fuient en Roumanie — Moscicki et Beck veulent transférer leur gouvernement à Londres — Dantzig et la Silésie à Hitler, la Russie blanche et l'Ukraine à Staline — Etat tampon polonais — Roosevelt indigné — Pas de quartier au nazisme, il faut qu'il disparaisse, dit Eden.

Après la curée, propositions de paix

MOSCOU, — Les armées de la Russie soviétique ont pénétré en territoire polonais par la frontière de l'est, dans le but, déclare Molotoff, commissaire des affaires élrangères, de protéger les minorités autrefois russes. Molotoff dit que le gouvernement polonais avait "cessé d'exister" abandonnant entièrement à leur sort 11,000,000 Russes blancs et Ukrainiens.

Les cercles bien renseignés sont d'opinion que les Russes vont envahir toute la frontière polonaise-roumaine et que dans le partage qu'ils prévoient et provoquent de la Pologne, les Allemands demanderont de garder Dantzig, la Silésie et autres parties qu'ils retenaient avant 1914 et qu'ils exigeronl la cession de la Russie blanche, de l'Ukraine à la Russie soviétique avec un mince Etat polonais tampon.

Les refugiés polonais fuient par milliers en Roumanie, tandis que les troupes polonaises combattent vaillamment à l'est et á l'ouesl contre Allemands et Russes.

Le président Moscicki, le ministre des affaires étrangères Joseph Beek et autres membres du gouvernement sont rendus en Roumanie. Moscieki et Beek auraient décider d'établir leur gouvernement à Londres.

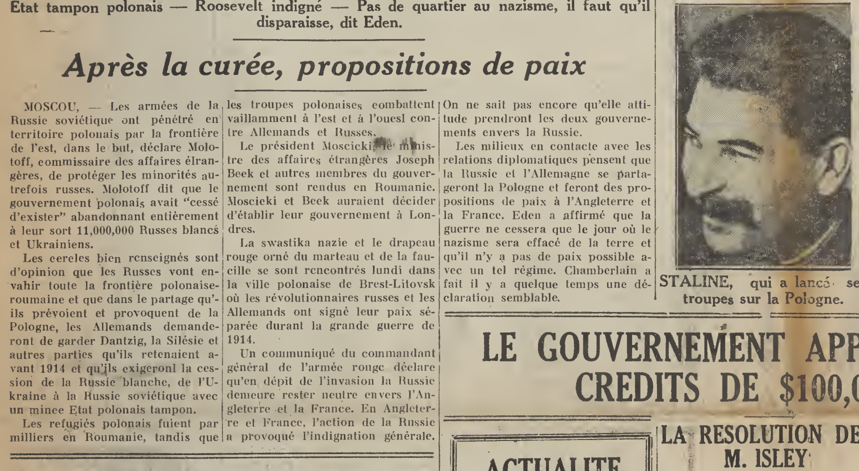
La swastika nazie et le drapeau rouge orné du marteau et de la faucille se sont rencontrés lundi dans la ville polonaise de Brest-Litovsk où les révolutionnaires russes et les Allemands ont signé leur paix séparée durant la grande guerre de 1914.

Un communiqué du commandant général de l'armée rouge déclare qu'en dépit de l'invasion la Russie demeure rester neutre envers l'Angleterre et la France. En Angleterre et France, l'action de la Russie a provoqué l'indignation générale.

On ne sait pas encore qu'elle attitude prendront les deux gouvernements envers la Russie.

Les milieux en contacte avec les relations diplomatiques pensent que la Russie et l'Allemagne se partageront la Pologne et feront des propositions de paix à l'Angleterre et la France. Eden a affirmé que la guerre ne cessera que le jour où le nazisme sera effacé de la terre et qu'il n'y a pas de paix possible avec un tel régime. Chamberlain a fait il y a quelque temps une déclaration semblable.

L'ENVAHISSEUR



STALINE, qui a lancé ses troupes sur la Pologne.

NOUVELLES TAXES ET NOUVEAUX IMPOTS

LE BUDGET DE GUERRE

LES NOUVELLES TAXES FRAPPENT LES ACCROISSEMENTS DE BENEFICES LES REVENUS, LE TABAC ET PLUSIEURS BOISSONS.

LA SESSION SPECIALE EST PROROGEE

Pas d'élections ni de ministère d'union

OTTAWA, — Le parlement canadien a siégé exactement six jours soil une journée de plus qu'à la session d'urgence de 1914. La session a été marquée de plusieurs incidents dramatiques alors que les anti-participationnistes, après trois tentatives avortées, réussirent finalement à déclencher un vote contre la politique de guerre du gouvernement. Il va sans dire qu'ils furent battus, de même que les créditistes qui présentèrent un amendement au budget préconisant la conscription des richesses.

Ce sont toutefois les mesures de guerre qui ont tenu la vedette. Les Chambres ont d'abord voté des crédits de $100,000,000 pour financer nos dépenses de guerre d'ici la fin de la présente année financière. Puis, dans son budget de guerre, le gouvernement a établi de nouveaux impôts et augmenté considérablement les laxes déjà existantes afin de faire entrer dans le Trésor fédéral une partie des deniers nécessaires à notre participatiou au conflit armé avec l'Allemagne. Le cabinet a aussi pourvu à la création d'un nouveau ministére, celui des munitions, qui verra à mettre sur pied l'industrie de guerre du Canada.

LES NOUVELLES TAXES

Le budget de guerre soumis à la Champre des Communes, a dévoilé que le gouvernement prélèvera une taxe sur les accroissements de bénéfices de toute maison d'affaires ou industrie. Le budget impose encore des taxes supplémentaires sur les revenus, les liqueurs alcooliques, les boissons gazeuses, le café et le thé afin de pourvoir aux dépenses de guerre.

Toules les maisons d'affaires, incorporées ou non, paieront une taxe de 10 à 60 pour cenl sur les

(Suite à la page 5)

LE GOUVERNEMENT APPROUVE DES CREDITS DE $100,000,000

LA RESOLUTION DE M. ISLEY

OTTAWA, — Le gouvernement s'est fait voter des crédits de guerre pour un montant de $100,000,000; mais l'opposition à la politique ministérielle de participation — même après la déclaration officielle d'un état de guerre — s'est accentuée aux Communes.

LA RESOLUTION

Voici le texte de la résolution présentée par l'hon. Ilsley:

"Que des sommes ne dépassant pas $100,000,000 soient octroyées à Sa Majesté pour défrayer toutes dépenses qui peuvent être encourues en vertu de l'autorisaiion du Gouverneur en conseil ou avec cette autorisation, durant l'année se terminant le 31 mars 1940, pour,

(a) — la sécurité, la défense, la paix, l'ordre et le bien-être du Canada;

(b) — la conduite des opérations navales, militaires et aériennes dans les limites du Canada ou audelà;

(c) — assurer la continuation des communications commerciales, industrielles et d'affaires, soit par le moyen d'assurance ou d'indemnité contre les risques de guerre, soit par tout autre moyen quelconque;

(d) — la mise en oeuvre de toutes mesures que le Gouverneur en conseil peut juger nécessaires ou opportunes par suite de l'état de guerre; devant être inclus dans cette somme de $100,000,000 les mandats spéciaux d'un montant total de $16,454, 120 qui ont été émis le 25 août 1939, ou depuis, sous l'empire de l'article 25 de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931;

"Avec les dispositions autorisant aussi le Gouverneur en conseil à prélever par voie d'emprunt en vertu des dispositions de la Loi du revenu consolidé et de la vérification, 1931, là où les sommes d'argent, dont le montant global ne dépassera pas $100,000,000 qui pourront être nécessaires pour défrayer les dépenses précédentes, intérêt et principal devant être payables à même le Fonds du Revenu consolidé et être imputables à ce Fonds."

———:o:———

LES MUNITIONS AU CANADA

OTTAWA, — La capitale regorge d'entrepreneurs, d'industriels, d'hommes d'affaires et d'agents qui désirent des commandes de munitions ou qui offrent leurs usines pour la fabrication d'armes, etc.

ACTUALITE

L'OBSSERATORE DENONCE L'INVASION

CITE VATICANE — L'organe officieux du Vatican, l'"OSSERVATORE ROMANO", d'après une nouvelle publiée dans la presse mondiale aurait dénoncé l'invasion de la Russie soviétique en Pologne comme "un geste non courageux" à la suite "de faux prétextes".

———:::———

CABINET DE GUERRE

CANBERRA, Australie, — Le premier ministre Robert Menzies a annoncé la formation d'un cabinet de guerre australien qui a décidé de lever sans délai un premier corps de 20,000 volontaires pour "service en Austalie ou outre-mer".

———:::———

LE CONGRES DES ETATS-UNIS CONVOQUE POUR LE 21

WASHINGTON, — Le président Roosevelt a convoqué le Congrès des Etats-Unis en session extraordinaire pour le 21 septembre à midi.

———:::———

CONCOURS EN ITALIE

ROME — Le gouvernement italien annonce qu'il lance un concours pour trouver des substituts au thé et au café. La vente du café est présentement interdites en Italie.

Nouvelles

Avis aux Français de la Saskatchewan

COMMUNIQUE DU CONSULAT FRANCAIS DE WINNIPEG

Le Consulat de France fait savoir qu'en raison des circonstances actuelles, tous les ressortissants étrangers désireux de se rendre sur le territoire français, devront faire apposer sur leurs passeports nationaux un visa délivré par le Consulat français. Ce visa devra être demandé environ un mois avant la date du départ projeté.

———:::———

M. HEPBURN ET LA GUERRE

TORONTO, — Le premier ministre Hepburn a déclaré que la province d'Ontario est prête à abandonner n'importe lequel de ses droits constitutionnels si par là elle aide le gouvernement fédéral a la poursuite de la guerre.

———:::———

LE VOLONTARIAT ET LE SENAT

OTTAWA, — Si telle est la décision du gouvernement, il pourra après la prorogation de la session faire appel aux volontaires et envoyer une force expéditionnaire en Europe. C'est ce qu'a répondu le sénateur Dandurand à M. J.-T. Haig, (cons. Winnipeg), lors du débat sur le budget.

LES ETATS-UNIS INTERVIENDRONT SI LE CANADA EST ATTAQUE

L'Amérique aux américains

Le président Roosevelt déclare qu'il n'y a rien de changé dans la doctrine Monroe — Une politique traditionnelle — Le discours du président à Kingston en août 1938

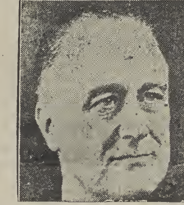
WASHINGTON, — Le président Roosevelt a répété à plusieurs reprises que les Etats-Unis ne resteraient pas inactifs si le Canada maintenant en guerre contre l'Allemagne, — était envahi. Les développements de la première quinzaine de la guerre européenne ont attiré l'attention du monde sur la doctrine Monroe et sur le discours du président Roosevelt, prononcé le 19 août 1938, à Kingston, Ontario, et dans lequel le président affirmait: "Le Dominion du Canada fait partie de l'empire britannique. Je vous donne l'assurance que le peuple des Etats-Unis ne restera inactif (idly) si la domination du Canada par un autre empire devenait menaçante".

Dans les milieux officiels anglais on a interprété le discours de M. Roosevelt comme l'assurance que le Canada serait placé "dans une position spéciale" en ce qui concerne sa défense. Le président a été interrogé à ce sujet au cours d'une conférence de presse. M. Roosevelt déclara que son discours n'apportait rien de nouveau à la doctrine Monroe, mais n'était que la réitération de la politique suivie depuis 120 ans. Il s'agit de la politique qui consiste à résister à toute puissance occidentale cherchant à imposer — par la force — un statut de colonie à l'une quelconque des contrées du nouveau monde.

Lors de la déclaration de guerre du Canada, le ministère des Renseignements à Londres avait rappelé la déclaration du président Roosevelt et laissé entendre que celui-ci "étendait" la doctrine Monroe au Canada.

M. Roosevelt a déclaré qu'il n'y avait d'"extension" de cette doctrine à aucun territoire qui n'ait préalablement été visé par Monroe.

Aux Etats-Unis



ROOSEVELT, qui mettra en vigueur la loi Monroe si le Canada est attaqué.

HAUT-COMMISSAIRE AUSTRALIEN AU CANADA

CANBERRA, — Le premier ministre Robert Menzies annonce à la Chambre que son pays enverra un haut-commissaire au Canada, pour fins de collaboration entre les deux pays.

LE "COURAGEOUS" COULE PAR UN SOUS-MARIN

UNE PERTE DE $20,000,000

Plusieurs centaines de pertes de vie

LONDRES, — Le "COURAGEOUS" vaisseau de guerre anglais aménagé pour le transport des avions et d'un tonnage de 22,500, a été coulé par un sous-marin allemand. Il avait un équipage de 1,216 hommes, compris un personnel spécialisé en aviation, et pouvait transporter 48 avions.

De cinq à six cents hommes auraient péri. Des bateaux marchands et des destroyeurs ont rescapé les survivants. Un communiqué annonçait simultanément que le sous-marin allemand qui a torpillé le "COURAGEOUS", a été coulé à son tour. L'Amirauté anglaise affirme que les vaisseaux de guerre anglais ont coulé à date plusieurs sous-marins.

UN MINISTERE DES MUNITIONS A OTTAWA

Texte de la déclaration de M. King

Lt-colonel HENRI DESROSIERS nommé à la Défense Nationale

OTTAWA, — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé la création d'un nouveau ministère des Munitions et des Approvisionnements. Avec ce ministère nouveau, le cabinet actuel prendra figure de cabinet de guerre.

Voici le texte de la résolution qui fut suivie du bille créant ce ministère:

"11 septembre — Le premier ministre — la Chambre en comité plénier pour l'examen de la résolulion suivante:

Résolu qu'il y a lieu de présenler un projet de loi pour instituer un ministère des munitions et approvisionnements qui sera autorisé à mobiliser les ressources de la nation pour la production des munitions et des fournitures essentielles, et à prendre en conséquence les mesures nécessaires; à obtenir un approvisionnement complet des produits de toutes sortes nécessaires ou désirables dans la poursuile de la guerre; à assurer une répartition équitable de ces approvisionnements aux parties qui pourront en avoir besoin, et à avoir la haule main sur l'adjudication des marchés qui résulteront de ces dépenses; afin de pourvoir à la nomination des hauts fonctionnaires, commis et serviteurs nécessaires à l'administration convenable des affaires du ministère; et pour autoriser le paiement de certaines dépenses et le versement de certaines subventions dans le cours des affaires du ministère."

———:o:———

LE MAJOR "PHIL" COTE AU MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

OTTAWA, — M. Philéas Côté, ancien journaliste et secrétaire de la Fédération libérale nationale, a été nommé, de même que M. Thomas Wayling, journaliste, officier de liaison du ministère de la défense nationale, pour la publicité. Tous deux ont maintenant le rang de major dans l'armée.

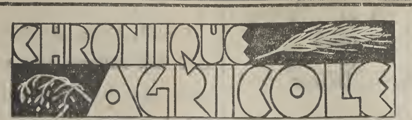
SON EMINENCE INDIQUE LES MOYENS D'OBTENIR LA PAIX INTERNATIONALE

Par un renouveau des principes chrétiens et les efforts en vue du bien commun

QUEBEC, — La paix internationale peut être obtenue un jour ou l'autre par un renouveau des principes chrétiens et les efforts pour le bien commun, a déclaré Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec au congrès annuel de la fédération nationale des ouvriers catholiques, à une séance à laquelle assistaient 300 délégués.

Son Eminence dit que la paix internationale est fondée sur la paix nationale, qui, à son tour marche de pair avec l'ordre social. Et dans l'ordre social, il faut des principes chrétiens et des aspirations vers le bien commun.

Le Cardinal Villeneuve insista sur le besoin d'organisation sociale qui permettrait à tout individu de vivre. Nous avons besoin, ajoute Son Eminence, de l'établissement de salaires ouvriers qui leur permettront de vivre, et, pour obtenir cela, il n'est pas nécessaire d'avoir la révolution ni de ruiner toutes les autres classes de la société.



Le blé

La récolte globale de blé canadien en 1939 est estimée à 449,058,000 boisseaux, soit 99,048,000 boisseaux de plus qu'en 1938. La récolte de 1939 est la quatrième plus forte à date, dépassant légèrement celle de 1932 et représentant la plus forte production depuis 1928. La production de blé de printemps en 1939 est de 426,640,000 boisseaux et celle de blé d'hiver est de 22,418,000 boisseaux. L'estimation du blé de printemps comprend la récolte des Provinces des Prairies fixée de la façon suivante: Manitoba, 59,000,000, Saskatchewan, 218,000,000, et Alberta, 145,000,000. Ces dernières estimations comprennent le blé Durum; 9,000,000 boisseaux au Manitoba et 2,500,000 en Saskatchewan, soit une récolte totale de Durum de 11,500,000 boisseaux. Une précipitation beaucoup supérieure à la normale est cause de cette augmentation considérable dans les rendement de blé dans les Provinces des Prairies cette année. Le temps excessivement chaud et sec en juillet et au commencement d'août, cependant, a empêché un bon remplissage dans de vastes régions, ce qui a abaissé le rendement et le classement. Le temps humide de la moisson au Manitoba et la gelée dans l'ouest central de l'Alberta a augmenté la détérioration des classements. Par conséquent, bien qu'il n'y aura pas pénurie de classements élevés qui proviennent des régions plus favorisées, on s'attend cette année à beaucoup plus de variation dans la qualité; il va probablement y avoir aussi une proportion un peu plus forte de blé à ne pas reprendre aux classements de contrat.

Il faut que les ruches soient bien peuplées pour l'hiver

Voici, dit M. C. B. Gooderham, apiculteur du Dominion, ce que l'on doit faire pour avoir une nombreuse population de jeunes abeilles dans les ruches pendant l'hiver; remplacez toutes les reines vieilles ou stériles, pendant la dernière partie de la récolte du miel de trèfle; rappelez-vous que c'est en automne que doivent se faire les préparatifs pour l'année qui vient. Chaque ruche doit avoir (1) une reine féconde à temps pour produire suffisamment d'abeilles pour l'hiver; (2) toute la place nécessaire pour la plus grosse production possible de couvain; (3) une provision pour nourrir le couvain qui vient, et (4) une bonne protection contre les vents froids.

PATURAGES POUR L'AUTOMNE

La division des plantes fourragères des fermes expérimentales fédérales fait la recommandation suivante à ceux qui désirent se procurer de bons pâturages cet automne:- Le seigle d'automne, semé à raison de deux minots à l'acre entre le 10 août et le 10 septembre, suivant le district où l'on se trouve et suivant la saison, fournit généralement une bonne nourriture pour les vaches jusque vers l'entrée de l'hiver. Un labeur exécuté de bonne heure aide à préparer la terre pour les semailles et lorsque le seigle est bien établi, on peut mettre les vaches dans les champs, mais on ne doit pas y mettre les moutons parce qu'ils paissent trop à ras. Le seigle qui n'est pas brouté trop à ras résiste bien à l'hiver et donne le printemps suivant un pâturage hâtif qui dure jusque vers la fin de juin. On peut alors le retourner à la charrue et il fait un excellent engrais vert.

DES FERMES D'ELEVAGE D'ANIMAUX A FOURRURE AU CANADA

Le dernier rapport pour l'année 1937 sur les fermes à fourrures canadiennes nous apprend que le nombre de fermes de ce genre enregistré au Canada cette année-là était de 9,179, en augmentation de 1,037, soit 13 pour cent, sur l'année précédente. Ce total se décompose ainsi: 7,601 renardières, 1,426 visonnières et 152 fermes qui font l'élevage de la martre, du putois, du raton laveur et d'autres espèces. Le chiffre des renardières accuse une augmentation de 544 au de 8 pour cent sur celui de 1936; celui des visonnières, une augmentation de 514 ou de 56 pour cent, et celui des fermes autres que celles qui s'occupent de l'élevage du renard et du vison, une diminution de 21, ou de 12 pour cent. Ce rapport, qui couvre 57 pages et qui est publié dans les deux langues, l'anglais et le français, est en vente pour la somme de 25c l'exemplaire chez l'Imprimeur du Roi.

LE MAIS OU BLE D'INDE DANS LE COMMERCE

Le comité économique impérial dit que les variétés botaniques du maïs (blé d'Inde) sont très nombreuses, mais la classification commerciale, qui est basée sur les différentes caractéristiques du grain et sur la nature de l'amidon qu'il contient, ne comprend que peu d'espèces. Les espèces les plus importantes sont les suivantes: (1) le maïs denté ou coché (dent), qui a de gros grains plats dont la plus grande partie est molle ou tendre. C'est cette espèce qui produit le plus; (2) le maïs dur ou corné, qui est généralement dur et rond et renferme principalement d'amidon dur. Cette variété mûrit plus vite que le maïs denté. Le maïs sucré, le maïs éclatant (popcorn) et certains autres types appartiennent à la catégorie des aliments spécialisés, soit frais ou en conserves, au Canada et aux Etats-Unis. Le maïs est employé principalement comme plante fourragère et, comme tel, il figure dans le commerce international. Il y a cependant bien des pays où le maïs constitue un aliment régulier; par exemple, en Roumanie, en Yougoslavie et en Bulgarie, il forme une partie essentielle de la nourriture de la population. Dans les pays asiatiques, la consommation du maïs augmente dans les saisons où les approvisionnements de riz sont déficitaires.

LE MARCHE DU BLE RESTE OUVERT A WINNIPEG

OTTAWA — Le ministre du commerce, M. Euler, a annoncé que le gouvernement avait décidé de ne pas fermer le marché du blé de Winnipeg.



Lt-colonel K. S. MACLACHRAN nommé à la Défense Nationale

Nouvelles

LOYAUTE DES ITALIENS

MONTREAL, — Les vétérans italiens de la grande guerre ont adopté une résolution affirmant leur loyauté au Canada. La résolution, qui sera envoyée au gouvernement canadien, affirme que les "intérêts du Dominion ne sont pas, heureusement, opposés aux intérêts de l'Italie".

LE MANITOBA ET LA GUERRE

WINNIPEG — Le premier Bracken a déclaré que son gouvernement avait déjà offert au gouvernement fédéral son entière coopération pour les projets financiers et économiques du fédéral en temps de guerre. De plus la province a offert de modifier sa politique financière pour concorder avec les plans du fédéral. Il a offert les quatre avions du service forestier à la RCA pour fins d'entraînement, et les écoles d'entraînement des jeunes Manitobains à la défense nationale pour fins d'entraînement. Il ajoute qu'il ne convoquera pas de session tant qu'Ottawa n'aura pas avisé la province au sujet de la banque hypothécaire centrale.

"LORSQUE LE ROI EST EN GUERRE, L'EMPIRE EST EN GUERRE"

CANBERRA — Le premier ministre Robert Menzies a déclaré en Chambre qu'à la suite de la déclaration de guerre du Canada à l'Allemagne, l'unité de l'Empire est maintenant complète. Il ne peut être divisible, et lorsque le roi est en guerre, l'Empire est en guerre. Il dit que l'Australie se prépare pour une longue guerre et que les premiers ministres des dominions ont été consultés sur l'organisation de la finance et de l'armée.

LA GUERRE ET LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON, — La guerre européenne actuelle aura quelque influence sur les élections présidentielles de 1940. On croit même qu'elle pourrait avoir une influence vitale. Si le conflit dure le moindrement la politique étrangère des Etats-Unis sera le point important d'ici la prochaine session du Congrès américain, rejetant ainsi les questions domestiques à l'arrière-plan.

LES PROFITEURS SERONT PUNIS

WASHINGTON — Le gouvernement a assuré les ménagères que les stocks de vivres sont considérables et qu'aucune hausse sensible des prix n'est justifiée. Il a prévenu les profiteurs que l'Etat sera très sévère pour eux.

LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE

WASHINGTON, — Le gouvernement des Etats-Unis a averti officiellement les pays belligérants, qu'il "réserve tous les droits des Etats-Unis et de ses nationaux, en vertu de la loi internationale" et qu'il prendra les mesures appropriées lorsque ces droits seront violés.

"Etat d'alerte"

WASHINGTON — Le président Roosevelt a proclamé un état d'alerte limité pour sauvegarder la neutralité des Etats-Unis et autorisé l'armée, la marine et l'aviation à recruter 65,000 hommes et la garde nationale à en recruter 35,000. Le président a signé toutes ces ordonnances après avoir déclaré dans une entrevue aux journalistes qu'il ne mettait pas les Etats-Unis sur le pied de guerre et que le recrutement ne porterait même pas les effectifs de défense du pays au maximum autorisé en temps de paix.

LA RADIO AMERICAINE ET LES NOUVELLES DE GUERRE

WASHINGTON, — M. Neville Miller, président de la "Nation Association of Broadcasters", a annoncé que trois des principaux réseaux radiophoniques américains ont conclu une entente pour la transmission des nouvelles de la guerre en Europe.

Les réseaux s'engagent, entre autres choses, à faire tous leurs efforts pour éviter de rapporter des scènes d'horreur, de couper brusquement des programmes ordinaires pour annoncer des dépêches-éclairs susceptibles d'énerver inutilement les radiophiles, en un mot, d'être modérés en tout et de ne donner que des nouvelles sérieusement contrôlées et choisies.

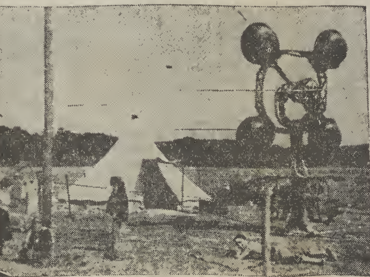
LES ETATS-UNIS ET LA GUERRE

WASHINGTON, — Interrogé pour savoir s'il présenterait une loi contre le profitage de guerre, le président Roosevelt a répondu aux journalistes qu'il n'y songe pas. Il ne présentera pas non plus de loi pour l'assurance de risques de guerre.

COMMISSION DES ACHATS DE GUERRE

NEW-YORK, — On dit, ici, dans les milieux autorisés, que le gouvernement anglais formera prochainement une commission qui s'occupera des achats de guerre. Cette commission, dit-on, aura ses quartiers-généraux au Canada. On rapporte aussi qu'une commission semblable formée par le gouvernement français s'établira au Canada, plus tard.

Pour déceler l'approche de l'ennemi



● Cette photographie, transmise à New-York par radio, montre un poteau installé près de Paris par l'armée aérienne française pour déceler l'approche possible des raids aériens. (Téléphoto Acme).

Petites Notes

Le Canada a produit au cours de l'année terminée le 30 juin 1938 pour $12,527,497 de fourrures brutes, dont 46 p. 100 provenaient des fermes d'élevage.

* * *

Les permis de construction accordés durant les sept premiers mois de 1939 dans 58 villes du Canada ont atteint $33,647,625, soit une augmentation de 4.9 p. 100 sur le total de la période correspondante de 1938.

* * *

L'augmentation remarquable enregistrée depuis quelques mois par les exportations de produits canadiens s'est continuée en juillet: le total a atteint une valeur de $90,796,018 comparativement à $66,915,722, en juillet 1938.

* * *

On a estimé que, réduite en sirop, la production canadienne de sucre et de sirop d'érable eût été de 2,592,200 gallons.

* * *

Québec est la deuxième province manufacturière du Canada, et sa production a constitué en 1937 29 p. 100 de celle du Dominion.

* * *

La production de pétrole brut et de gazoline naturelle du Canada a atteint pour les cinq premiers mois de l'année courante le total de 2,544,472 barils, comparativement à ceux de 2,381,771 barils pour la période correspondante de l'an dernier et de 852,886 pour celle de 1937.

✦ ✦ ✦

C'est l'entrée de capitaux considérable au Canada que signifie la balance favorable de près de 61 millions enregistrée dans l'échange de titres effectuée entre le Canada et les autres pays durant les cinq premiers mois de 1939.

✦ ✦ ✦

Le commerce d'exportation de produits canadiens a enregistré une augmentation substantielle au cours du premier semestre de 1939; les expéditions ont atteint une valeur totale de $461,987,491 en comparaison de $391,076,834 durant les six premiers mois de 1938.

* * *

Le Canada fabrique environ 35 p. 100 de la consommation mondiale du papier à journal et il en exporte plus que tous les autres pays du monde ensemble.

* * *

OTTAWA, Canada, — Avec la découverte d'un pluvier des montagnes qu'il vient de faire au cours d'une patrouille dans le sud de la Saskatchewan, c'est une nouvelle espèce que vient d'ajouter à la liste régionale des oiseaux de cette province.

✦ ✦ ✦

OTTAWA, Canada, — Le Canada fournit 90 p. 100 de la production de nickel annuelle de l'univers, annonce le Ministère fédéral des Mines et des Ressources.

* * *

La production canadienne de granit fut, en 1938, de 491,375 tonnes estimées à $1,126,419, comparativement à 1,135,099 tonnes d'une valeur de $1,827,433, en 1937.

* * *

Le Canada a exporté, en juin 1939, 205,851,000 pieds de planches et de madriers évalués à $4,740,663, comparativement à 165,539,000 pieds d'une valeur de $3,587,565 en mai, et à 166,177,000 pieds évalués à $3,527,067, en juin 1938.

* * *

On a complété jusqu'ici dans le Manitoba, la Saskatchewan, et l'Alberta le relevé de plus de 100,000,000 d'acres de terrain, d'après le programme du relèvement des fermes des Prairies.

* * *

Le Canada occupe une place de premier plan parmi les pays producteurs de minéraux de l'univers; il détenait, en 1937, le premier rang des producteurs de nickel, d'amiante et de platine; le troisième pour l'or, l'argent et le zinc; et le quatrième, pour le cuivre et le plomb. Il est aussi l'un des principaux fournisseurs de radium de l'univers.

PROJET DE TRAITE ENTRE L'ARGENTINE ET LES ETATS-UNIS

WASHINGTON, — Le département d'Etat a annoncé son intention de négocier un traité de commerce avec l'Argentine. Le traité de commerce actuel entre les deux pays date de 1855.

NOS CHEMINS DE FER ET LE GUERRE

$25 MILLIONS POUR DU NOUVEL OUTILLAGE — LA ROUTE DE PANAMA

OTTAWA, — La "Canadian Press" apprend de source autorisée, que les deux chemins de fer canadiens, le Canadien National et le Pacifique Canadien, signeront des contrats pour environ $25,000,000 d'équipement nouveau. Ces deux chemins de fer se préparent au cas où il deviendrait nécessaire d'utiliser les voies ferroviaires du Canada pour transporter la marchandise destinée aux pays européens, laquelle normalement, passe par le canal de Panama.

Recettes

FROMAGE BLANC POUR L'ETE

Le fromage blanc, appelé en anglais "fromage cottage", se vend à prix raisonnable; mais on peut aussi aisément faire soi-même à la maison un bon fromage blanc avec le lait sur, que l'on a souvent pendant les chaleurs. Une des économistes ménagères du Service des marchés, du Ministère fédéral de l'Agriculture, a fait l'essai des recettes suivantes qu'elle recommande pour le menu d'été:

FROMAGE BLANC

2 pintes de lait entier, sur, ou lait écrémé sur
1 cuil. à thé de sel
Poivre
Crème

Servez-vous de lait d'un bon goût qui vient de surir. Mettez ce lait sur dans une casserole ou dans un bain-marie et placez-le sur de l'eau chaude jusqu'à ce qu'il se sépare en caillé et en petit-lait. Cette séparation se produit lorsque la température du lait atteint de 100 à 110 degrés F. Remuez le lait de temps à autre pendant qu'il chauffe. Recouvrez une grosse passoire d'une toile à fromage et faites égoutter le caillé par dessus. Lorsque le petit-lait est soutiré, on peut laver le caillé en versant de l'eau froide dessus. Mettez le caillé dans un bol, mélangez bien, assaisonnez de sel et de poivre et humectez de crème. Cette recette fait environ 2 tasses de fromage.

SALADE HYGIENIGUE

1 cuil. à soupe de gélatine
3 cuil. à soupe d'eau froide
1½ tasse de fromage blanc
½ tasse de sauce à salade
1 cuil. à thé de sel
1½ tasse de concombre égrené et coupé en dés
2 cuil à soupe de sucre
2 cuil à soupe de jus de citron
1 tasse de carotte râpée
½ tasse de piment vert, haché fin
2 cuil. à soupe d'oignon émincé

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide et faites dissoudre sur l'eau chaude. Mélangez le fromage et la sauce à salade. Ajoutez le sel, le sucre, le jus de citron et les légumes. Ajoutez la gélatine dissoute. Mettez en moules et refroidissez. Servez sur de la laitue croquante.

:-: Annonces Classées :-:

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion
TARIF, ... 2 sous par mot

ON DEMANDE

INSTITUTEURS.. OU INSTITUTRICES français. Salaires $6.00, payement comptant mensuel. Une école avec quartiers résidentiels. Classe junior $500. Teachers and Trustees, Bureau Prince Albert, Sask.

Instituteur ou Institutrice

EMILIBURY, district scolaire No 3421, demande Instituteur ou Institutrice bilingue, français et anglais; certificat de 1ère ou 2ème classe. Les classes devant commencer le plus tôt possible $600, pour 200 jours d'enseignement. Salaire comptant. Mentionnez âge, expérience et recommandations. Bonne discipline exigée. S'adresser à Eugène Hébert, sec.-trés., Albertville, Sask.

A VENDRE

A VENDRE deux taureaux d'un an et quatre veaux enregistrés Holstein. S'adresser à l'Orphelinat de Prince-Albert.

A VENDRE

LIVRETS DE RECUS bilingues, 10c l'unité, 3 pour 25c.

CERTIFICATS de Baptême et de mariage, formules de recensement, $1.25 le cent.

CARTES MORTUAIRES au prix de $6.00 pour 25; $6.50 pour 50; $7.00 pour 75; 7.50 pour 100, au Patriote de l'Ouest.

LIVRES DE COMPTOIR
à vendre au
PATRIOTE DE L'OUEST
cinq sous l'unité.



DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 Résidence 3556
PRINCE-ALBERT, SASK.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1, Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - Edif. Mitchell
Tél: 3529 Prince-Albert, Sask.

DR R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1, Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél: 3286, demeure au Bliss Block
Prince-Albert, Sask.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS



Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Gérant: C. JACQUES, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Les causes du mal moderne

Quelque cinq mois après la déclaration de la guerre de 1914, Benoit XV d'illustre mémoire décrivait en ces termes l'aspect tragique qu'offrait l'Europe à ce moment: "Pendant que de chaque côté les troupes en nombre presque infini se livrent de furieux combats, le triste cortège de douleurs et de misères qui a coutume d'accompagner les guerres s'abat sur les cités, les maisons et chacun de leurs habitants; il grandit chaque jour le nombre déjà immense des veuves et des orphelins; les moyens de communication sont fermés, le commerce languit, les champs sont vides, l'industrie est silencieuse, les riches sont dans la gêne, les pauvres sont dans la détresse, et tous dans le deuil..."

N'est-ce pas le triste spectacle de la Pologne coincée entre les troupes immenses de l'Allemagne et de la Russie. Que de morts, que de veuves, que d'orphelins, que de foyers vides! Ses maisons et son sol labourés, boulversés, annoncent le travail de la force armée, le passage des lourdes machines de guerre. Le sang coule abondamment, les ruines s'amoncellent. Quel sera le sort de la population polonaise sous l'étendard du nazisme et du communisme Respectera-t-on au moins sa foi, ce qu'elle a de plus précieux et de plus cher?

Après la Pologne, ce sera le corps à corps terrible entre des puissances armées jusqu'aux dents, sur le front de l'ouest. De nouveau se présenteront des scènes horribles, un carnage épouvantable, des millions d'innocentes victimes tomberont avec la rapidité des évolutions des automatiques meurtriers....

Pauvre humanité!

Nous ne pouvons nous empêcher de nous écrier avec Benoit XV: "Dirait-on que ces hommes si acharnés les uns contre les autres sont les descendants d'un même Père et les partisans d'une même nature et de la même société? Reconnaîtrait-on en eux des frères dont le Père unique est dans les cieux...?"

C'est malheureusement pour avoir méconnu ce Père, que les hommes ont cessé de se considérer comme frères. A l'amour, la charité, la justice, a conséquemment succédé la haine alimentée par l'orgueil raciste et le besoin de domination. Nous avons là en puissance les ferments de discordes, l'origine des guerres civiles et internationales. C'est le mal moderne dont se meurt l'humanité.

"Depuis en effet que la sagesse chrétienne a cessé de régler par ses préceptes et ses institutions trop negligés la conduite des Etats, dit Benoit XV, la stabilité et la tranquilité de l'ordre qu'elle maintenait une fois ébranlées, les Etats eux-mêmes commencèrent à chanceler sur leurs bases; et il s'en est suivi une telle anarchie des esprits et une telle décadence des moeurs que si Dieu ne se presse des les secourir, la société humaine se voit sur le point de périr. Que voyons-nous en effet: dans les rapports des hommes avec les hommes, la bienveillance mutuelle est absente; l'autorité de ceux qui gouvernent méprisée; les classes diverses de citoyens aux prises dans une rivalité injuste; les biens passagers et caducs si avidement convoités qu'on croirait qu'il n'y en a pas d'autres et de bien plus grand prix proposés à l'acquisition de l'homme. C'est à ces quatre chefs qu'il faut, croyons-nous, comme à autant de causes où ils sont contenus, ramener les maux qui boulversent aujourd'hui si gravement le société humaine..."

Aussi longtemps que ces causes subsisteront, aucun espoir de paix durable. Aussi longtemps que les hommes s'inspireront de tels motifs, ils seront en butte à la haine, à la méfiance, aux querelles incessantes, aux atrocités de la guerre intérieure et extérieure. Dans le conflit actuel, qui prend quotidiennement des proportions gigantesques et qui ménace de se prolonger plusieurs années, selon l'expectative de certaines puissances, si Dieu n'intervient ou si les belligerants barrent la route aux champions de la paix, sombreront un nombre incalculable de vies humaines et une partie de l'oeuvre édifiée par la civilisation chrétienne.

Nous craignons que par le jeu des complexités internationales d'autres pays soient entraînés dans le conflit et agrandissent du fait les proportions d'une conflagration qui pourrait devenir générale.

Il semble qu'à cet instant suprême Dieu seul puisse mettre un frein au fléau de la guerre. Prions-le instamment de secourir les hommes affolés qui courent à leur destruction, montés sur des chars blindés, sur des avions de bombardement ou séquestrés dans les entrailles traîtresses des sous-marins.

Puissent les prières du souverain Pontife Pie XII, jointes à celles des catholiques du monde entier, fléchir et toucher le Tout-Puissant: 'Dans un tel état de choses, nous élevons nos prières vers Dieu qui tient les coeurs des hommes dans sa main, afin qu'Il abrège les jours d'épreuves, qu'Il ouvre aux peuples menacés de malheurs indicibles, des voies nouvelles vers la paix avant que l'incendie actuel soit transformé en conflagration universelle."

Joseph VALOIS, O.M.I.

Hypocrisie et duplicité

Après avoir donné le baiser de Judas à l'Angleterre et la France, Staline fait des salamalecs à Hitler avant tout probablement de lui donner des coups de poignard dans le dos.

Ce fieffé hypocrite se posent en défenseur de l'opprimé pour envahir la Pologue et proteste de ses bonnes intentions et de son désir de demeurer neutre envers la France et l'Angleterre. Il affirme que les russes blancs sont abandonnés à leur sort par le gouvernement polonais et que, par conséquent il se doit des les protéger.

Quel cynisme! Quelle impudence! Staline qui s'apitoie sur le sort des minorités, lui qui tient sous sa botte 167,000,000 d'esclaves.

Après avoir dupé les puissances de l'Ouest, il dupera Hitler. Et avant de signer une alliance avec le triste sir, Hitler aurait dû relire son propre livre "Mein Kampt", surtout cette page que nous en extrayons:

"L'issue d'une alliance entre l'Allemagne et la Russie ne fait point de doute; cette issue SERAIT LA FIN DE L'ALLEMAGNE. Les hommes qui tiennent le pouvoir en Russie ne pensent pas le moins du monde à conclure honnêtement un contrat et encore bien moins à le tenir. Que l'on n'oublie donc pas que les maîtres de l'actuelle Russie sont de VULGAIRES CRIMINELS (gemeine Verbrecher) aux mains souillées de sang, que nous avons devant nous la lie de l'humanité qui à une heure tragique de l'Histoire et à la faveur des circonstances s'est rendue par surprise maîtresse d'un grand Etat, a déciné par millions dans une orgie de sang, l'élite intellectuelle de cet Etat et depuis dix ans exerce la plus féroce tyrannie de tous les temps. Il y a autre chose encore que l'on n'oublie pas que ces hommes appartiennent à un peuple qui représente la plus étonnante MIXTURE DE BESTIALE CRUAUTE ET D'INIMAGINABLE VIRTUOSITE DANS LE MENSONGE, à un peuple qui se croit aujourd'hui plus que jamais appelé à imposer sa loi sanglante au monde entier... On ne signe pas de pacte avec un partenaire DONT L'UNIQUE INTERET EST L'EXTERMINATION DE SON VIS-A-VIS. Et surtout on ne traite pas avec des individus pour lesquels AUCUN CONTRAT N'EST SACRE, avec des individus qui ne sont pas sur cette terre les représentants de l'honneur et de la véracité, mais les représentants du mensonge, de la tromperie, du vol, du pillage et du banditisme".

Oui, encore une fois, Hitler aurait dû relire ses propres écrits si en les couchant sur papier il était sincère. Il a du fait, d'aucuns pensent, signer l'arrêt de mort du nazisme en s'associant à Staline.

L'Etat tampon polonais n'arrêtera surement pas le choc. J. V.

:::

Heure angoissante

L'ATROCE GUERRE

Il plu légèrement cette nuit. Les arbres ont tout à coup jauni et le jardin est jonché de feuilles.

Ce matin, en sortant, je me suis arrêtée pour jouir du spectacle et les vers de Cyrano de Bergerac me sont revenus à la mémoire:

Comme elle tombent bien! (les feuilles)
"Dans ce trajet si court de branche à la terre
"Comme elles savent mettre une beauté dernière
"Et malgré leur terreur de pourrir sur le sol
"Veulent que cette chute ait la grâce d'un vol!"

Etant d'un naturel mélancolique, la saison d'automne me parle au coeur plus que tout autre. Les années précédentes, nous allions à cette époque au "cottage" du Lac des échos, et en descendant les collines si belles avant d'arriver au Fort Qu'Appelle, je ne pouvais détacher les yeux du spectacle. C'était une débauche de toutes les couleurs, du jaune vif au rouge foncé. Que la nature est belle! Que le monde est grand! Et par delà l'espace est ouvert l'infini! Et par delà le temps est la vie immortelle. Qu'à jamais de mon Dieu le saint nom soit béni!!... comme dit le poète!...

Et dire que tant de beaux jeunes gens, qui ne demandent qu'à vivre, doivent se dire tous les matins comme autrefois avant d'entrer dans l'arène:

"Ave Caesar, morituri te salutant". Salut César, ceux qui vont mourir te saluent!"

Voilà la troisième fois en 25 ans, une vie humaine, que sa jeunesse est fauchée par l'atroce guerre! ..

Combien de poètes, musiciens, orateurs, inventeurs, — génie et talent — vont mourir encore pour défendre la civilisation!!!

Le 10 février 1915, un poète de 22 ans qui tombait mortellement frappé devant Ypres écrivait:

"Le sacrifice est fait, Seigneur! Prenez mon corps
"Mes nerfs trop délicats, l'Océan de mon rêve
"Faites que la minute angoissante soit brève,
"Que je ne sente pas longtemps venir la mort!

La grande erreur fut l'Armistice. Ce fut un coup de clairon brusque. La fin du cauchemar était là, mais combien précaire au point que les soldats méfiants n'osaient pas laisser choir leurs armes, ni s'agenouiller sur la terre glaciale pour sangloter une prière et remercier Dieu. Armistice, paix fragile, car nul ne pouvait se douter alors que la folie allait encore une fois posséder les hommes et les jeter de nouveau les uns contre les autres sans souci de leur bonheur, ni des fleurs des jardins, ni des sourires des enfants.

Angèle.

:o:

LA C. T. C. CONTRE LA PARTICIPATION

QUEBEC — "Loin de se démentir de l'attitude qu'elle a déjà prise, la C. T. C. C. se doit d'affirmer catégoriquement qu'elle croit que le Canada doit observer la neutralité par rapport aux guerres extraterritoriales parce que en participant à celles-ci, notre pays court au suicide."

Telle est la déclaration la plus importante faite par M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, dans son rapport annuel, au cours de la première séance du 18e congrès annuel de cette organisation à la salle St-Pierre.

Message de S. S. Pie XII aux béligérants

Recevant les lettres de créance du nouvel ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège, Pie XII assure qu'il continue d'espérer en une paix honorable — Il demande à Dieu d'abréger les jours d'épreuve — Emouvant appel aux belligérants pour qu'ils épargnent les populations civiles, respectent, en territoires occupés, la vie, la propriété, l'honneur, les sentiments religieux des habitants, et traitent avec humanité les prisonniers de guerre — Enfin, le Pape souhaite que les blligérants n'aient pas recours aux gaz asphyxiants et toxiques. ....

La paix durable doit être établie sur la justice et l'amour

CITE DU VATICAN, — Voici le texte du discours que le Saint-Père prononça jeudi, le 15 septembre, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance par M. Niewienhuys, nouvel ambassadeur de Belgique:

"Le début de votre mission coïncide avec une heure tragique emplissant Notre coeur d'une profonde tristesse. Ce qui depuis le dernier conflit mondial fut l'angoisse et la terreur des peuples, de nouveau devient une réalité, la réalité d'une catastrophe incommensurable, car la nouvelle guerre déjà ébranle le sol de l'Europe, particulièrement celui d'une nation catholique.. Aucune prévision humaine ne peut calculer quel effroyable potentiel de carnage elle porte en elle, ni quelles seront son extension et ses complications successives. Votre Excellence rappelle justement les efforts que son souverain a accompli jusqu'à la dernière minute pour sauver la paix menacée et pour préserver les peuples de l'Europe des plus graves calamités.

Mais qui pouvait être plus ardemmment disposé à aider ses généreuses tentatives que le Père commun de la chrétienté? Placé, par le devoir de Notre ministère apostolique au-dessus des conflits particuliers, soucieux dans Notre sollicitude paternelle du vrai bien de tous les peuples, Nous avons vu avec un douloureux serrement de coeur approcher de jour en jour le cataclysme, conséquence inéluctable de l'abandon du principe de négociations, du recours à la force des armes.

Nous n'avons pas à redire Nous-même comment la prévision du grand malheur Nous accompagna sans cesse depuis le premier jour de notre épiscopat, comment jusqu'à l'instant suprême de l'explosion des hostilités Nous avons fait rien moins de ce que Nous pouvions tenter, soit par les prières et les exhortations publiques, soit par les démarches confidentielles, réitérées, précises, pour éclairer les esprits sur la gravité des périls et pour amener de loyales et pacifiques négociations sur les bases, seules solides et durables, de la justice et de l'amour: justice au plus faible non moins qu'au plus fort, amour qui se maintienne, à l'abri des égarements égoïstes, de sorte que ta sauvegarde du droit de l'un ne dégénère pas en l'oubli, la négation, la violation positive du droit de l'autre.

Aujourd'hui, malheureusement, le grondement du canon, le tumulte des armées, la rapide succession des faits de guerre sont sur le point de couvrir toutes les autres voix. Les hostilités déjà engagées dans certains secteurs avec des effets foudroyants, semblent actuellement barrer aux champions de la paix la route qui, hier, semblait encore accessible à la bonne volonté réciproque. Dans un tel état de choses, nous élevons nos prières vers Dieu qui tient les coeurs des hommes dans sa main afin qu'il abrège les jours d'épreuve, qu'Il ouvre aux peuples menacés de malheurs indicibles, des voies nouvelles vers la paix avant que l'incendie actuel soit transformé en conflagration universelle.

Puisque Nous sommes, bien qu'indigne, le Vicaire de Celui qui est descendu sur la terre comme le Prince de la paix, Nous sentant soutenu par les prières des fidèles et réconforté par une intime certitude d'avoir avec nous d'innombrables âmes de bonne volonté, Nous ne cesserons de guetter attentivement, pour les seconder de tout notre pouvoir, les occasions qui s'offriraient d'amener de nouveau les peuples d'aujourd'hui, soulevés, divisés, vers la conclusion d'une paix honorable pour tous, en conformité avec la conscience humaine et chrétienne, paix qui protège les droits vitaux de chacun, qui sauvegarde la tranquilité des nations, et aussi longtemps que cela est possible, tout au moins de soulager les terribles blessures déjà infligées ou celles qui le seront à l'avenir.

A ce propos, il nous plaît de rappeler certaines déclarations par lesquelles les belligérants, au début du conflit, affirmèrent publiquement leur volonté d'observer dans leur conduite de la guerre les lois de l'humanité, de se conformer aux stipulations des accords internationaux.

Nous voulons donc espérer d'une manière spéciale que les populations civiles seront préservées de toute opération militaire directe, qu'en territoires occupés seront respectés la vie, la propriété, l'honneur, les sentiments religieux des habitants, que les prisonniers de guerre seront traités humainement et pourront sans obstacle recevoir le réconfort de la religion, que sera exclu l'usage des gaz asphixiants et toxiques."

La lettre pastorale de S. E. le Card. Villeneuve

Annonçant la Semaine sociale de Québec sur la paix

JEAN-MARIE-RODRIGUE VILLENEUVE, CARDINAL-PRETRE DE LA SAINTE EGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINTE-MARIE-DES-ANGES AUX THERMES, ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

Au clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et aux fidèles de Notre archidiocèse, Salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos très chers Frères,

Nous n'avons pas à vous apprendre que la COMMISSION PERMANENTE DES SEMAINES SOCIALES DU CANADA a choisi, depuis plus d'un an, Notre ville archiépiscopale pour lieu de ses dix-septièmes assises La SEMAINE SOCIALE se tiendra à Québec du 24 au 29 de ce mois.

Vous n'ignorez pas, non plus, Nos très chers Frères, ce qu'est l'institution des SEMAINES SOCIALES. Elles doivent leur inspiration à quelques sociologues de France, auxquels prêtres et religieux vinrent bientôt se joindre avec l'ardent désir de voir la justice et les autres vertus chrétiennes pénétrer les institutions de la société moderne. Chaque année depuis 1905 à l'exception seulement des années de la Grande Guerre, de doctes professeurs exposèrent devant des essaims d'apôtres sociaux, les principes de l'ordre social chrétien, principes de justice et de charité puisés dans l'Evangile et appliqués à notre monde contemporain, Sans discussion publique, mais par des leçons suivies d'entretiens particuliers, ces sociologues ont constitué tout un corps de doctrine sur les principaux problèmes sociaux.

On a procédé d'une façon ordinairement spéculative en se tenant au niveau des doctrines plutôt que des constructions positives. De la sorte, ces maîtres ont été en état d'examiner ensuite, à la lumière des déductions les plus fermes, tant de systèmes nés du besoin de redresser le monde et de remettre en examen toutes ses valeurs. On nous a ainsi préparé des esprits capables de diriger la réforme sociale. On a provoqué aussi, à la faveur d'un enseignement supérieur, les essais les plus féconds et les réalisations les plus heureuses dans le champ, par exemple, des rapports du capital et du travail, et surtout dans celui de la législation sociale.

Les Souverains Pontifes ont regardé avec faveur la tenue de ces Semaines d'études sociales, toujours fidèles aux directives du Saint-Siège. Et incontestablement parmi ces hommes que Pie XI, au début de son encyclique QUADRAGESIMO ANNO, mentionne comme ayant reçu AVEC ADMIRATION ET OBEISSANCE les lumineux principes énoncés par Léon XIII dans RERUM NOVARUM, il faut saluer les professeurs et les auditeurs des SEMAINES SOCIALES.

Notre Province catholique et française n'a pas manqué d'emprunter à l'ancienne mère-patrie, avec tant d'autres excellentes institutions catholiques, celle des SEMAINES SOCIALES. Le Révérend Père Joseph-Papin Archambault, Jésuite, les introduisit parmi nous, avec le concours de prêtres et de laïques soucieux de corriger les lacunes de notre organisation sociale et de préparer en notre société les réformes nécessaires. Depuis 1920 les SEMAINES SOCIALES se sont tenues successivement, et à diverses reprises à Montréal, à Québec, à Ottawa, à Sherbrooke, aux Trois-Rivières, à Saint-Hyacinthe, à Chicoutimi, à Rimouski et à Joliette. On y a mis à l'étude l'encyclique RERUM NOVARUM sur la condition des ouvriers, le syndicalisme, le capital et le travail, la famille, la propriété, la justice, l'autorité, le problème économique, la cité, l'état l'ordre social chrétien, le problème de la terre, l'éducation sociale, l'organisation corporative.

Pour la troisième fois, les SEMAINES SOCIALES reparaîtront à Québec, dans quelques jours. Elles y traiteront un sujet d'une actualité tragique: La Paix.

On aurait tort de croire que la paix internationale soit d'une ordre à part, renfermée dans sa sphère propre. S'il y a des guerres, c'est que d'abord les nations sont désordonnées en elles-mêmes. Point besoin de le domontrer plus explicitement. Si tel Etat, dans un esprit d'orgueil païen, d'ambition effrénée, de mépris des droits et de la dignité de la personne humaine, ne s'était point organisé sur un pied de guerre, la catastrophe présente ne se serait point déchaînée.

Il faut donc au préalable assurer et protéger la paix nationale. Celle-ci n'est que la tranquillité de l'ordre au sein de la nation. Elle suppose donc une conception vraie et un respect sacré du droit. Elle suppose le soin vigilant des autorités publiques à orienter au bien commun, dans une hiérarchie fortement équilibrée, l'effort multiple de toutes les classes. Elle suppose, comme son premier point d'appui, l'unité de la famille.

Or tout cela ne pourra se réaliser que si les chefs qui gouvernent et les individus qui sont gouvernés agissent eux-mêmes selon les dictées de la loi morale, telle que l'inspire le droit naturel et l'épanouit la doctrine chrétienne.

Voilà ce qui sera exposé judicieusement au cours de notre prochaine SEMAINE SOCIALE. Nous souhaitons vivement que tous ceux que préoccupe l'ordre public à ses divers degrés ne demeurent point indifférents à de telles leçons. En particulier, nous souhaitons que nos professionnels et nos étudiants profitent de ces enseignements pour prendre conscience de leur responsabilité sociale.

Vous tous, Nos très chers Frères, vous serez convoqués à quelques-unes des manifestations de la SEMAINE SOCIALE. Nous vous engageons en particulier à vous joindre au grand ralliement religieux du mardi soir, 26 courant, dans une clameur puissante élevant vers le Ciel votre prière commune pour la paix. Dès maintenant, en union avec Sa Sainteté le Pape PIE XII priez Dieu "qu'il soit large de ses lumières aux dévoués soldats de Sa parole et veuille rendre de tout point féconde, leur bonne volonté" (1). Et puissent aussi vos supplications faire poindre les douces clartés de la miséricorde divine à l'horizon sombre et sanglant vers où marche en cette heure le monde.

Donnée à Québec, en Notre palais cardinalice, sous Notre seing et le sceau de Nos armes, et sous le contreseing de Notre Chancelier, le septième jour de septembre de l'an de grâce mil neuf cent trente-neuf.

J.-M.-Rodrigue
Cardinal VILLENEUVE,
O.M.I.,
Archevêque de Québec.

L. S.

Par mandements des
Son Eminence.
Paul BERNIER, Prêtre, C.S.,
Chancelier.

(1) Lettre de Sa Sainteté au Président des Semaines Sociales du Canada, 9 août 1939.

:o:

Les congrégations et l'influence française

De l'Action française, de Paris, numéro du 17 août:

M. René Johannet a publié, l'autre jour, dans le *Temps*, une curieuse conversation de M. Georges Dumas.

Georges Dumas!

C'est un cousin de l'excellent et brillant poète du même nom, — et du président ou du procureur Dumas à qui je dus ma belle condamnation à huit mois de prison au tribunal de Versailles, — et des Dumas de Lédignan et de Pontchartrain, qui furent des héros de l'affaire Dreyfus... On voit si nous sommes en amitié!

Eh! bien, oui, ce Georges Dumas, compagnon de table à la pension Laveur des premiers fondateurs de *l'Action française*, Henri Vaugeois en tête, et qui, dans sa brillante carrière de mystificateur, fut aussi l'adversaire de toutes les idées que nous avons servies — détracteur passionné, assez perfide d'Auguste Comte, — parce qu'Auguste Comte avait des sympathies pour les antiques principes de l'ordre — cet admirable Georges Dumas a dit à notre confrère Johannet de si belles et de si bonnes choses qu'il faut les recueillir en première page de *l'Action française* en nous excusant du retard:

N'hésitez pas, me disait-il, à insister sur ce point (les risques que fait courir à l'influence française, le déclin des congrégations) et mettez les points sur les i. Dites-le de ma part à l'immense public du Temps. *J'en parle bien à mon aise. Je suis d'origine protestante et me sens dégagé de tout dogme. Ma philosophie est celle d'Hamlet: "Il y a plus de choses au ciel et sur la terre..." Moi: je me range parmi les agnostiques. Je m'adresse surtout à mes amis libres-penseurs, car je suis l'un d'eux. Beaucoup se figurent qu'en contribuant à la décadence des congrégations ils favorisent la libre-pensée. Quelle erreur! Ils font tout simplement du tort, un tort irréparable, à la France. Pourquoi? Parce que tout congréganiste français qui s'en va et n'est pas, faute de recrutement, remplacé par un autre congréganiste français, voit sa succession offerte à un congréganiste italien ou allemand.*

Or je me suis rendu compte qu'à l'étranger, et notamment en Amérique, la base de notre propagande dépend des congrégations. Pour peu que la pensée française morde, il faut qu'elle trouve un public parlant et lisant notre langue. Or cela, c'est l'oeuvre dont s'acquittent ces merveilleux éducateurs que sont les religieuses et les religieux français. Notre reconnaissance envers eux ne sera jamais trop accusée.

Déjà, en 1926, avec Lévy-Bruhl, j'avais pris l'initiative d'une pétition en leur faveur. Pour bien marquer notre position, nous n'avions voulu faire appel, au sein de la haute Université, qu'à des hommes connus pour leur indifférence personnelle à toute idée religieuse. Nous en groupions 144. Je n'ai pas changé, au contraire.

Je frémis de voir peu à peu le pourcentage des Français diminuer par exemple chez ces pédagogues admirables que sont les frères des Ecoles chrétiennes. Jadis 95 p.c., aujourd'hui 35 p.c. Demain 25, 20 15! La direction passera peut-être à un Allemand, à un Italien...

Les 144 pétitionaires de Georges Dumas se sont couverts de gloire. On a loué la liberté de leur esprit généreux. Mais il y a plus de dix ans que nos Chambres piétinent sur un article 71 ou 72 d'une loi des finances qui autorisait le rétablissement d'un séminaire des Missions: les pétitionnaires ne lui ont pas fait faire un pas, soit dit sans reproche. Les Missions ont donc continué de décliner. Est-ce qu'un bon décret-loi ne pourrait pas faire l'affaire?

Je le demande à Daladier et, naturellement, crie et recrie: — Vive Georges Dumas!

Charles MAURRAS

:-: La situation européenne au jour le jour :-:

Mercredi, 13 septembre

L'ATTITUDE DE LA TURQUIE

Bucharest, 13, — Peu après la signature d'un pacte de non-agression russo-allemand, on avait également annoncé le voyage à Moscou du ministre des Affaires étrangères, Sukru Saracjoglu. Il n'y a pas d'erreur à prétendre que l'attitude future de la Turquie sera basée sur les développements éventuels à Moscou et à Rome.

:o:

LE "BREMEN" AURAIT CHANGE DE NATIONALITE

LONDRES, 13, — Le ministère de l'Information a annoncé aujourd'hui que la nouvelle publiée par le "Nieuwe Botterdamsche Courant" à l'effet que le paquebot allemand "Bremen" a changé sa nationalité en plein Atlantique peut être "utilisée maintenant.

:o:

BATAILLON DU SUICIDE

BUDAPEST, 13, — Le maire Joseph Starzynski de Varsovie, a lancé un appel à la jeunesse, hier soir, afin de former un "bataillon du suicide" pour arrêter les armées allemandes tentant de se frayer un chemin vers la capitale derrière leurs chars d'assaut.

:o:

LES PLUIES FAVORISENT LA POLOGNE

PARIS, 13, — A Paris, on a rapporté que les pluies continuelles en Pologne accroissent l'optimisme des Polonais, car elles retardent l'avance des troupes allemandes.

BERLIN, 13, — Le haut commandement de l'armée a annoncé aujourd'hui, que la résistance polonaise sera brisée "par tous les moyens ", ce qui laisse entendre que les nazis bombarderont les villes ouvertes du haut des airs et feront un grand usage des gaz asphyxiants.

(Ce matin, les dépêches de Varsovie annonçaient des succès remportés par les troupes polonaises).

"Le gouvernement polonais et ses chefs militaires incapables sont responsables de ce qui arrivera", dit le communiqué allemand.

:::

SUR LE FRONT DE L'OUEST

PARIS, 13, — On a appris que les Français ont attaqué de nouveau dans le secteur à l'ouest de Sierck, près de la frontière luxembourgeoise à la gauche de leur ligne, où des violentes contre-attaques allemandes ont été repoussées. Suivant ces rapports, les Français ont pris plusieurs milliers de verges de terrain avec leurs unités mécanisées et leur artillerie lourde qui préparent la voie à l'infanterie.

Des rapports reçus à Paris disent que les Français sont maintenant maîtres de presque toutes les villes allemandes importantes et qu'ils occupent une position stratégique dans la vallée de la Sarre soumise au feu de leur artillerie lourde et légère.

:::

REPRISE DE LODZ

LONDRES, 13, — La radio de Varsovie disait aujourd'hui, que deux armées polonaises du nord-ouest ont repoussé les troupes allemandes qui les encerclaient, que l'une d'elles a repris Lodz, la deuxième grande ville de la Pologne, et que l'autre a établi un contact avec les forces défendant Varsovie.

Jeudi, 14 septembre

DEUX SOUS-MARINS ALLEMANDS COULES EN DEUX JOURS

PARIS, 14, — Des rapports français disaient aujourd'hui que les flottes alliées ont coulé un ou deux sous-marins au cours des journées de mardi et de mercredi.

:::

L'AVANCE FRANCAISE

PARIS, 14, — L'Allemagne a mis sont artillerie lourde en action sur le front occidental, aujourd'hui, dans un effort apparent pour arrêter l'avance ferme et méthodique des Français vers ses fortifications de l'Ouest.

On a rapporté sans confirmation que les Français ont pris plusieurs mines de la fameuse vallée houillère de la Sarre. Plusieurs autres mines, encore aux mains des Allemands, ne sont plus exploitables du fait qu'elles sont sans cesse arrosées d'obus français.

Des rapports non officiels disent qu'à l'extrémité de leur front, les Français ont exercé une telle pression sur les deux rives de la Sarre et sur la rive droite de la Moselle près du Luxembourg, que des parties de la ligne Siegfried sont en danger.

30 AVIONS ABATTUS

LONDRES, 14, — La radio officielle polonaise parlait aujourd'hui du bombardement terrifiant des villes ouvertes par les aviateurs allemands. Elle a rapporté que 70 avions ont participé à un raid contre Varsovie, hier et que 60 civils, y compris 15 femmes et des enfants ont été tués. Trente avions allemands ont été abattus au cours de la journée d'hier.

:::

VARSOVIE ENCERCLEE

BERLIN, 14, — Le haut commandement allemand a annoncé aujourd'hui que la ville de Varsovie a été encerclée et que 60,000 soldats polonais, dont plusieurs généraux, ont été faits prisonniers à Radom, à 50 milles au sud de Varsovie, ainsi que 143 canons et 38 camions armés.

LES ALLEMANDS, MAITRES DE GDYNIA

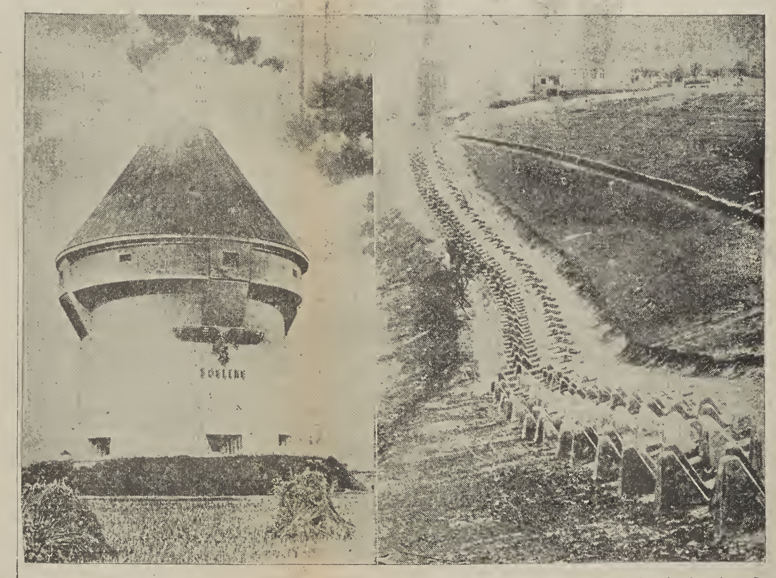
BERLIN, 14. Les troupes allemandes sont entrées dans le port polonais de la Baltique, Gdynia, ce matin après que le commandant des forces polonaises défendant la ville se fût rendu. C'est ce qu'on a annoncé officiellement aujourd'hui, à Berlin.

A couvert des bombes



Les Parisiens ont commencé de se servir de ces abris contre les projectiles allemands. Celui-ci est situé en face des Invalides.

L'Allemagne a elle aussi sa ligne de protection



● La ligne Siegfried, la "ligne Maginot" allemande, érigée par le Reich pour faire face aux fortifications de la frontière française. Ces "dents de faucheuse" en béton armé que l'on voit ici sont des pièges pour les chars d'assaut. (Photo de droite). — La photo de droite nous fait voir un abri souterrain construit par l'Allemagne pour protéger la population civile contre les raids aériens. Cette construction pourra abriter 2,000 personnes. (Photo-Acme)

Vendredi, 15 septembre

La Hongrie répudie le traite de Versailles

BUDAPEST — Les cercles diplomatiques se demandent combien de temps encore la neutralité pourra être maintenue dans les pays centraux, à la suite de la répudiation par la Hongrie du traité de Versailles, de son refus de proclamer sa neutralité et, enfin, de sa déclaration à l'effet qu'elle "entend rester ferme jusqu'à son dernier homme".

:::

DIVISEE EN DEUX PARTIE

BUDAPEST — Les Polonais disent qu'une unité motorisée allemande occupe Zamosc, sur la grande route entre Lublin et Lwow, et que les attaques contre Varsovie et Lwow se poursuivent. Cela signifie que la Pologne a été divisée en deux et que la plus grande partie de sa population de 33,000,000 d'âmes se trouve en territoire déjà conquis ou en fuite vers la Hongrie, la Roumanie et la Lettonie.

:::

ATTAQUES REPOUSSEES

BERLIN — Le haut-commandement allemand a publié le communiqué suivant:

"Le 14 septembre l'aile sud de l'armée allemande de l'est a traversé la route Lwow-Lublin. Les forces polonais très nombreuses qui se défendent désespérément aux environs de Kutno ont tenté de nouveau hier de s'échapper vers le sud. Ces attaques ont échoué.

:::

NAVIRES POLONAIS COULES

BERLIN — "Les navires de guerre polonais qui se trouvaient encore dans le port de Heisternest ont été coulés par des bombes".

:::

A LA FRONTIERE HOLLANDAISE

AMSTERDAM, 15 — On rapporte du village-frontière de Vaals que les Allemands travaillent fébrilement à renforcer une section du Mur de l'Ouest qui avoisine la frontière hollandaise.

:o:

DES ILOTS DE FER ET DE FEU

ROME, 15 — La bataille se poursuit aujourd'hui au nord du Corridor polonais où Gdynia a capitulé hier, d'aprés les dépêches italiennes. Le "Messagero", qui reproduit ces dépêches, rend hommage, comme les autres journaux fascistes d'ailleurs, à la ténacité polonaise.

"De nombreux centres de résistance polonais subsistent encore en territoire conquis par les armées allemandes, dit le "Messagero". Ce sont de véritables îlots de fer et de feu où les troupes polonaises se défendent jusqu'au dernier homme avec une bravoure et une énergie qui leur valent l'hommage respectueux des soldats de tous les pays".

:::

PRISSONIERS ALLEMANDS

PARIS, 15 — Les Français viennent d'annoncer officiellement, pour la première fois, qu'ils ont fait des prisonniors allemands.

:::

LA CONTRE-ATTAQUE ALLEMANDE

PALE, Suisse, 15 — On estime que la contre-attaque allemande dans la forêt de Mondat près de Wissembourg a pour but d'empêcher les Français de répéter les avances méthodiques qui leur ont permis de prendre pied dans le bassin de la Sarre, et de menacer la ville industrielle de Sarrebruck.

:o:

LENTE RETRAITE DES ALLEMANDS

PARIS, 15 — On rapporte aujourd'hui que les troupes allemandes retraitent lentement dans la vallée de la Moselle, sous la pression continue des troupes françaises.

:o:

EN POSSESSION DE SIERCK

PARIS, 15 — Le haut-commandement français a publié aujourd'hui le communiqué suivant:

"Les opération de ces derniers jours nous ont permis de nous assurer; dans la région du nord-est de Sierck, la possession du terrain disputé depuis le mouvement offensif des Allemands.

:o:

RECRUTEMENT MILITAIRE

LONDRES, 15 — La Grande-Bretagne, qui se résigne à une guerre longue, vient d'appeler sous les drapeaux une deuxième classe de miliciens.

:::

UN MILLION DE RUSSES SOUS LES ARMES

MOSCOV, 15 — Environ un million de soldats russes ont été appelés sous les armes aujourd'hui, d'après des estimés officieux.

:o:

LA PLUIE GENE LES OPERATIONS

PARIS, 15 — Les opérations sur le front franlais continuent dans le même sens. Le mauvais temps, depuis mardi dernier, en retarda un peu le progrès. Ce progrès ne cessa pas, et quelques positions de plus sont occupées par nos forces.

:::

VERS TREVES

PARIS, 15 — Les troupes françaises ont lancé une offensive au nord-est de la ville frontière de Sierck, ce qui les rapproche de la base allemande de Trèves.

Samedi, 16 septembre

LES TROUPES ALLEMANDES REPOUSSEES

PARIS, 16 — Les troupes allemandes retraitent à différents endroits le long de la frontière ouest abandonnant et détruisant les villages sur la ligne de leurs fortifications, annonce un communiqué français.

:o:

DE NOUVEAUX RENFORTS

BERLIN, 16 — Un communiqué allemand rapporte aujourd'hui que de nouvelles divisions sont dirigées vers les frontières de l'ouest.

:o:

LA DEFENSE DE VARSOVIE ET LWOW

BUDAPEST, 16 — La presse hongroise a relu aujourd'hui des rapports affirmant que les troupes polonaises de Varsovie et Lwow ont repoussé les attaques des assiégeants et leur ont infligé de lourdes pertes.

CONTRE KUTNO

BERLIN, 16 — Un communiqué allemand annonce que de nouvelles divisions ont été envoyées à Kutno dans une tentative d'écraser "l'armée perdue" qui résiste depuis six jours.

:o:

SERIEUSES PERTES

BUDAPEST, 16 — Un major d'armée polonais affirme que les Allemands n'ont pas pu détruire à date d'importants objectifs militaires, autour de Lwow. L'agence télégraphique déclare que les Polonais ont capturé 13,000 hommes et 350 officiers, presque tous aviateurs, 48 fusils, 215 mitrailleuses 170 tanks, 1,000 chars armés et 280 avions.

:o:

GAINS ALLEMANDS

BERLIN, 16 — Le haut-commandement affirme que les troupes allemandes ont capturé 8,000 prisionniers et 126 canons lorsqu'ils sont entrés à Praga.

UN CERCLE DE FER AUTOUR DE VARSOVIE

BERLIN, 16 — Un communiqué allemand annonce que les Allemands s'efforcent de prendre Kutno rapidement afin de resserrer le cercle de fer autour de Varsovie.

:::

BATEAU ANGLAIS COULE

LONDRES, 16 — Quelques heures après le naufrage du vaisseau belge, le ministère de l'information annonça que le bateau huilier Cheyenne venait d'être coulé par un sous-marin allemand.

UN VAISSEAU BELGE COULE

LONDRES, 16 — La Grande-Bretagne accuse l'Allemagne d'avoir coulé un vaisseau belge dans canal anglais.

:::

NEUTRALITE DE LA BULGARIE

SOFIA, 16. — La Bulgarie a déclaré aujourd'hui qu'elle resterait neutre.

:::

Lundi, 18 septemre

INQUIETS

COPENHAGEN, 18 — Les premiers ministres de Norvège, Suède, du Denmark et de la Finlande se sont

(Suite à la page 5)

Attention!!!

Il nous faudra bientôt renouveler notre provision de papier...

Et payer nos taxes!

Nous épargnons si nous payons comptant.

§ § §

VOICI UN MOYEN DE NOUS AIDER A REALISER CETTE EPARGNE:

a) **Par des dons pour des abonnés pauvres.**

b) **Par des abonnements.**

§ § §

Surveillez la bande jaune de votre journal et voyez si votre abonnement est en règle.

§ § §

Si chacun des retardataires voulait payer son abonnement nous aurions le montant nécessaire.

§ § §

Allons! Un coup de coeur pour la cause du journal catholique et français.

§ § §

Votre bonne volonté dans le passé nous permet d'espérer que nous atteindrons notre but.

NOUVELLES

Note de la France aux puissances étrangères

PARIS — Le journal officiel a publié le texte d'une note envoyée par le gouvernement français aux puissances étrangères, et qui se lit comme suit:

"L'agression perpétrée par le gouvernement allemand contre la Pologne, le 1er septembre au réglement pacifique des difficultés, que ledit gouvernement avait promis d'accepter, et les appels pour la libre discussion ou la médiation que les voix les plus autorisées lui ont adressés, en violation des engagements librement acceptés envers la Pologne et tous les Etats signataires du pacte du 27 août 1928 pour la renonciation à la guerre, a placé la république française sous l'obligation de venir au secours de la Pologne, cette obligation résultant des traités publics connus du gouvernement allemand.

"L'effort suprême tenté par le gouvernement de la république française et par le gouvernement britannique pour maintenir la paix par le cessation de l'agression, a été rejété par le gouvernement allemand.

"En conséquence, la suite de l'aggression faite par l'Allemagne contre la Pologne, un état de guerre existe entre la France et l'Allemagne, à compter du 3 septembre 1939, á 5 heures p. m.

"Le présent avis est donné en conformité de l'article 2 de la convention 3 de La Haye, du 18 octobre 1907, relativement à l'ouverture des hostilités."

L'ENTREE EN GUERRE DU CANADA

CE QU'ON EN DIT EN FRANCE

PARIS, — Lentrée en guerre du Canada a provoqué en France une profonde joie mais aucune surprise. Comme il est naturel, la satisfaction est particulièrement considérable dans les milieux catholiques qui se rappellent la récente et triomphale légation du cardinal Villeneuve á Domrémy. On pense, dans l'entourage du cardinal Verdier, que l'archevêque de Paris fera sans doute parvenir au Canada un témoignage personnel de gratitude des catholiques français. C'est Mgr Verdier lui-même qui définit la nouvelle guerre imposée à la France comme une "croisade de la Fille Aînée de l'Eglise contre le néo-paganisme". Le sentiment prévaut à Paris que cette vérité explique pour une large part l'unanimité qui s'est manifestée au parlement canadien.



LES COMMUNISTES ONT ETE EXCLUS

PARIS — Les comité de l'armée, de la marine et de l'aviation de la Chambre des députés ont exclu les communistes de leurs délibérations en créant un sous-comité de contrôle. Les trois comités de la défense se ont nommé les membres du souscomité et les communistes n'ont pas réussi à élire un seul de leurs représentants. Le sous-comité s'occupera des questions de la défense au lieu des comités.

:::

LA PALOGNE REMERCIE LE CANADA

PARIS, — Le lieutenant-colonel G.-P. Vanier, ministre canadien à Paris, a rendu visite à l'ambassadeur polonais Juliusz Lukasiewiecz, et au ministère français Georges Bonnet.

L'ambassadeur polonais a dit que le gouvernement polonais est désireux de remercier le Canada de son geste chevaleresque et que ça aidera à la victoire.

:o:

FRANCO TIENT A L'AMITIE DE LA FRANCE

PARIS — Dans le but d'affirmer davantage son désir de neutralité le général Francisco Franco, chef de l'Espagne nationaliste, a ordonné à tous les Allemands, y compris les ingénieurs qui travaillent dans les mines, de se retirer de la région de la frontière française. Le maréchal Henri Pétain, ambassadeur à Burgos, aurait avisé M. Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangéres, que Franco l'a assuré de son désir de neutralité et de voir les relation avec la France s'améliorer. Il aurait fait le même rapport au premier ministre Daladier.

:o:

POUR SAUVER LES TRESORS DE FRANCE

PARIS — Des techniciens espagnols dont les fonctions consistaient, durant la guerre civile d'Espagne, à protéger les richesse artistiques contre les bombardements, prêtent présentement main forte aux Parisiens, dans le même champ d'activités. Ce travail de prévention contre les raids aériens se poursuit dans plusieurs grandes villes de France où l'on se préoccupe principalement de protéger les cathédrales, les musées et autres édifices historiques.

La vénérable cathédrale de Reims dont la construction ne fut terminée que l'an passé, est en bonne partie, à l'abri des bombardements. On a emplié, sur ces façades, des amas très élevés de sacs de sable.

En plusieurs endroits, on a aussi transporté en lieu sûr de précieuses collections de livres.

:o:

LE PAPIER-MONNAIE EN ALLEMAGNE

BERLIN: Le "Rentenmark", papier--monnaie de un, deux et cinq marks, va de nouveau circuler en Allemagne afin de répondre au besoin qui se fait sentir dans les échanges de petites monaies. Ce papier-monnaie fut crée en 1923 au cours de la période d'inflation qui suivit la Grande Guerre. Bien que ce papier-monnaie ne soit pas de la monnaie de papier, il a cependant une influence psychologique, car c'est lui qui a mis fin à l'inflation qui suivit guerre. On appelle parfois ces marks, les "marks prodigieux".




Le DUC et la DUCHESSE DE WINDSOR viennent de quitter la France pour l'Angleterre, où ils sont pour la première fois autorisés à entrer. Le duc, qui avait offert ses services à son pays, n'a pas revu les siens depuis deux ans.

LE CONTROLE DE L'EMPLOIEMENT

LONDRES: Le ministre du Travail a pris le contrôle de tout l'emploiement en Grande-Bretagne pour la durée de la guerre.

Après la date qui sera indiquée, les patrons devront s'abstenir d'engager ou de réengager qui que ce soit, sans le consentement du ministère.

:::

LUTTE CONTRE LES SOUS MARINS ALLEMANDS

LONDRES — Le gouvernement anglais a annoncé que l'Amirauté prend des mesures énergiques pour mettre fin à la "guerre sous-mariné féroce" que poursuit l'Allemagne. Il a annoncé en même temps que la Grande-Bretagne uscrait de tous ses droits de belligérance pour empêcher tous approvisionnements de guerre de parvenir à l'Allemage.

:::

7 A 8,000 FONCTIONNAIRES EVACUES DE LONDRES

LONDRES, — Le gouvernement a annoncé qu'il prend des mesures pour évacuer de Londres de 7,000 à 8,000 fonctionnaires de divers ministères, mais en insistant sur le fait que le gouvernement luimême ne quitte pas la capitale.

:o:

LES ANGLAIS NE SONT PAS PRESSES

LONDRES — La Grande-Bretagne intensifie son activité navale et économique contre l'Allemagne et se prépare à une longue guerre. Le cabinet serait d'avis que la guerre peut se prolonger pendant trois ans et se préparerait en conséquence. L'opinion publique s'habitue également à l'idée d'une guerre longue et se moque des offres de paix que le chancelier Hitler aurait l'intention de faire quand il aura réussi à triompher de la Pologne. On estime généralement que le temps travaille pour l'Angleterre et qu'il n'y a pas lieu de se presser.

:::

SERVICE DE GUERRE FEMININ

LONDRES — On annonce que des milliers de femmes feront prochainement du service auxiliaire pour la marine dans les ports. Il y a déjà 1,140 femmes employées. On fait du recrutement pour ces services, chez les femmes.

RATIONNEMENT DU PAIN POUR LES ALLEMANDS

BERLIN — La Gazette officielle a annoncé que le pain sera rationné à partir du 25 septembre,

Le pain ne pourra être acheté sans que l'acheteur soit muni d'une carte de ration semblable à celle qui est déjà employée pour les autres vivres.

On fixera plus tard la quantité de pain pour chaque personne.

:::

L'AMNISTIE EN ALLEMAGNE

BERLIN, — Le chancelier Hitler vient d'étendre son récent décret d'amnistie à l'armée à la population civile. Tous ceux qui ont encouru des peines ne dépassant pas 1000 marks d'amende ou trois mois de prison obtiennent leur grâce. Le gouvernement abandonne du même coup toutes les causes contre des personnes qui ont commis des offenses ne comportant pas une peine de plus de trois mois de prison.

:::

ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

BALE, Suisse — Les échanges entre l'Allemagne et l'Italie par voie de chemin de fer ont tellement augmenté depuis le début de la guerre que la ligne directe par le col du Brenner ne suffit plus et que l'on détourne un grand nombre de trains par la voie Mannheim-Bâle-Gothard à travers la Suisse. Les inspections conduites par les autorités suisses conformément à la loi de neutralité ont révélé que l'Allemagne expédie du charbon en Italie et en reçoit des produits alimentaires.

:o:

HITLER N'ACCEPTERA PAS DE FLEURS

BERLIN, — Un communiqué officiel annonce que le chancelier Hitler n'acceptera pas de fleurs en voyageant à travers les régions occupées par les troupes allemandes. Le communiqué demande d'offrir plutôt ces fleurs aux soldats allemands.

:::

LES BASES EN AMERIQUE DU SUD

BUENOS AYRES, — Des représentants des gouvernements de l'Argentine, du Brésil et de l'Uruguay ont déclaré que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour empêcher aucune des nations belligérantes d'établir des bases aériennes ou sous-marine sur la côte de l'Atlantique sud.



(Photo LPS)

La carte ci-dessus indique l'endroit où fut torpillé et coulé le paquebot britannique "Athenia". Des navires de secours ont transporté les rescapés indemnes ou blessés dans les différents ports mentionnés sur la carte.

Les nouvelles taxes....

(Suite de page 1)

profits à 25 pour cent, ou verseront un impôt alternatif de 50 pour cent sur tous les profits excédant la moyenne des profits pour les quatre dernières années.

On a augmenté les impôts sur le revenu des individus et des corporations. Les individus devront verser une surtaxe de 20 pour cent tandis qu'on a haussé de trois pour cent l'impôt sur les revenus des corporations.

BIERES ET VINS

Les spiritueux domestiques et importés seront taxés d'un droit supplémentaire d'accise de $3 par gallon. La taxe d'accise sur tous les vins est doublée. Le droit d'accise sur les bières importées est haussé de neuf cents le gallon et il y a des augmentations correspondantes de droits d'accise sur le malt, le sirop de malt et les bières manufacturées avec des substances autres que le malt.

On n'a fait aucun changement à la taxe de vente, mais on a fait disparaître certaines exemptions, notamment sur l'électricité et le gaz servant à l'usage domestique.

On augmentera la taxe d'accise de $1 par 1,000 cigarettes et celle sur le tabac de cinq cents la livre.

Les préparations entrant dans la fabrication des boissons gazeuses seront frappés d'une taxe de deux cents la livre.

Les droits de douane sur le thé seront haussés de cinq cents la livre sur le thé moins de 35 cents la livre de 7½ cents sur le thé de moins de 45 cents la livre, et de 10 cents sur le thé de 45 cents la livre ou plus.

Le café qui entrait généralement en franchise, sera frappé d'un droit de douane général de 10 cents la livre sous tous les tarifs.

Voici un résumé non-officiel des changements fiscaux:

1—Taxe sur l'accroissement des bénéfices:

Par cette nouvelle législation, une taxe est imposée sur les accroissements de bénéfices de toute maison d'affaires ou industrie, incorporée ou non. Les maisons d'affaires ou industries peuvent choisir l'une des deux formules suivantes de taxation. Dans le premier cas, les profits en excés de 5% du capital seront taxés à des taux gradués comme suit:

Sur les profits excédant 5% mais ne dépassant pas 10½ du capital — 10%.

Sur les profits excédant 10% mais ne dépassant pas 15% du capital — 20%.

Sur les profits excédant 15% mais ne dépassant pas 20% du capital — 30%.

Sur les profits excédant 20% mais ne dépassant pas 25% du capital — 40%.

Sur les profits excédant 25% du capital — 60%.

D'après la seconde formule, le contribuable paiera un impôt de 50% sur tout profit dépassant la moyenne de ses profits au cours des quatre dernières années.

Les taxes imposées d'après cette nouvelle mesure le sont en sus de celles qui sont dues d'aprés la Loi de l'Impôt de guerre sur les revenus. Dans le calcul des profits, cependant, il sera permis de déduire l'impôt sur le revenu; c'est-à-dire que la taxe sur l'accroissement des bénéfices s'applique aux profits après que l'impôt sur le revenu a été payé. Cette taxe s'applique aux profits de l'année 1940 et des années fiscales de maisons d'affaires ou industries, se terminant après le 31 mars 1940.

2 — Impôt sur le revenu:

a) L'impôt sur le revenu des particuliers est augmenté d'une surtaxe de guerre de 20% sur le total de l'impôt sur le revenu à payer.

b) L'impôt sur le revenu des corporations passe de 15% à 18%, et dans les cas de revenus consolidés de 17% à 20%.

c) Les dons volontaires à des organisations patriotiques approuvées pourront être déduits du revenu aux fins de l'impôt sur le revenu, jusqu'à concurrence de 50% du revenu impossable net du contribuable.

Les changements apportés à l'impôt sur le revenu des particuliers s'appliquent au revenu de l'année 1939, et des années fiscales se terminant au cours de l'année 1939; l'accroissement de l'impôt sur le revenu des corporations s'applique au revenu de 1940 et des années fiscales se terminant après le 31 mars 1940.

3 — Loi de l'accise:

a) Le taux des droits sur les spiritueux d'origine domestique passe de $4 á $5 la gallon de preuve, et sur les spiritueux importés de $5 à $8 le gallon de preuve.

b) Le cognac canadien — le taux passe de $3 á $6 le gallon de preuve; une augmentation semblable de $3 s'applique à tous les cognacs importés.

c) Bière — les droits sur le malt passent de 6c à 10c la livre.

—Sirop de malt pour le brassage de la biére — le taux des droits passe de 10c à 15c la livre, avec augmentation semblable dans les droits sur les importations.

— Biére manufacturée avec des substances autres que le malt — le taux passe de 22c á 30c le gallon.

—Toutes les bières importées — droits augmentés de 9c le gallon.

d) Cigarettes — le taux domestique passe de $4 à -5 les 1,000 cigarettes; augmentation de $1 sur le taux des cigarettes importées.

4 — Loi spéciale des revenus de guerre:

a) Taxe de vente — aucun changement apporté au taux.

b) Les articles suivants sont rayés de la liste des articles sur lesquels la taxe de vente n'est pas appliquée:

c) Vins — le taux des droits sur tous les vins, les vins mousseux exceptés, passe de 7½ à 15c le gallon; sur les champagnes et les vins mousseux, le taux actuel de 75c passe á $1.50 le gallon. Des accroissements égaux s'appliquent aux vins importés.

d) Boissons non-alcoolisées — un nouveau droit d'accise s'applique au gaz carbonique et préparations du même genre employées dans la manufacture des breuvages non-alcoolisés, au taux de 2c la livre.

5 — Thé:

Les droits de douane sur les importations de thé seront augmentés de la manière suivante:

Facturées à moins de 35c la livre — 5c la livre.

Fracturées à 35c ou plus mais à moins de 45c la livre — 7½c la livre.

Facturées à 45c ou plus la livre — 10c la livre.

6 — Café:

Augmentation de 10c la livre sur les importations sous tous les tarifs.

Les changements dans la Loi de l'accise, la Loi spéciale des Revenus de guerre et le Tarif des Douanes entrent en vigueur le 12 septembre, sauf pour l'augmentation des droits d'accise et de douane sur les spiritueux, le cognac inclus, qui entreront en vigueur à compter du 3 septembre 1939.

Pas d'élections

M. King, après avoir fait voter en vitesse les taxes et la législation de guerre par les Chambres, annonce qu'il n'y aura ni élections générales avant 1940, ni ministère d'union.

Session en janvier

C'est mon intention de convoquer les Chambres de nouveau en Janvier, déclara M. King. Il se peut qu'il soit nécessaire de convoquer le parlement avant cette date,, mais je m'attends à ce que nous suivions la procédure ordinaire et convoquions les membres au mois de janvier.

:::

PAS DE REGIMENTS EN VOIE D'ORGANISATION POUR OUTRE-MER

OTTAWA, — Interrogé avant l'ajournement de la Chambre des communes, par le chef de l'opposition, le Dr Manion, sur une nouvelle publiée dans le "Vancouver Sun," á l'effet qu'on serait à équipper et á organiser deux régiments canadiens pour du service militaire outremer, le ministre de la Défense nationale, M. Ian Mackenzie, a déclaré que cette nouvelle était inexacte.

:::

M. B.-W. Le Page nommé lt-gouverneur de l'Ile-du-Prince-Edouard

OTTAWA, — Le premier ministre King a annoncé, la nomination de M. Bradford-W. Le Page, de Charlottetown, comme lieutenant-gouverneur de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il succéde à M. Georges des Brisay de Blois, aussi de Charlottetown, qui était vice-roi depuis le 28 décembre 1933. M. Le Page assumera officiellement ses fonctions le 1er octobre prochain.

:::

La situation....

(Suite de la page 4)

assemblés pour étudier le problème de leur neutralité mutuelle en face de l'anxiété créée par l'invasion de la Russie en Pologne.

:o:

LES NATIONS DU SUD-EST DE L'EUROPE SUR LE QUI-VIVE

BUDAPEST, 18 — L'invasion des Russes en Pologne est surveillée attentivement par les pays balkaniques. Cet incident peut rouvrir la question des minorités transplantées et de modifications territoriales, provoquer la rupture des traités de 1914-1918 et effectuer des gains ou des pertes de territoires.

:o:

LA PLUIE RETARDE LES OPERATIONS MILITAIRES

PARIS, 19 — L'inclémence de la température a ralenti hier les opérations militaires sur le front de l'ouest. Sur le front, les troupes françaises sont occupées à solidifier les positions conquises en vue d'une attaque générale contre la ligne Siegfrid. Des contre-attaques allemandes ont été victorieusement repoussées.

Election d'un délégué du Wheat Pool

AVIS PUBLIC est donné par la présente que les nominations en vue de l'élection d'un délégué pour représenter les actionnaires de la Saskatchewan So-operative Wheat Pool Producers Limited dans chacun des sous-districts de la province, seront reçues au Bureau-chef de la Compagnie, — Wheat Pool Building, Regina, Saskatchewan — jusqu'à 6 p.m. et pas plus tard, vendredi, le 27 octobre, 1939.

Qualifications requises de la part du délégué: il doit détenir une part dans la Compagnie, il doit avoir sa résidence dans le sous-district où il est élu il doit en outre avoir écoulé son grain par l'entremise de la Compagnie durant une période de trois ans précédant son acceptation de la nomination comme candidat dans l'élection d'un délégué, pourvu qu'il ait eu du grain à écouler et la possibilité de l'écouler par la voie de la Compangie. Mais un délégué n'est pas disqualifié en raison du fait que ses attributions comme délégué ou directeur l'obligent de résider au-delà des limites de son sous-district.

Tout groupe de six actionnaires peut nommer un candidat comme délégué; et l'on peut nommer n'importe quel nombre de délégués dans le même sous-district. L'acceptation écrite du candidat doit accompagner sa nomination. Ceci peut se faire en remplissant et signant la déclaration contenue dans la formule de nomination, selon l'espace prévu à cet effet.

Vous pouvez vous procurer les papiers de nomination chez le secrétaire local de votre Comité du Wheat Pool ou en écrivant au Bureau-chef de la Compagnie—Wheat Pool Building, Régina

Saskatchewan Co-operative Wheat Producers Limited
BUREAU-CHEF —— REGINA.

Activités parlementaires

AU PEUPLE DE DECIDER

L'OPINION DE M. LACOMBE

OTTAWA — "Le premier devoir du gouvernement est de demander la dissolution immédiate du Parlement à Son Excellence le gouverneur général pour offrir au peuple canadien l'opportunité de ratifier ou de rejeter toute contribution, même volontaire, du Canada aux guerres extérieures. Car la volonté populaire qui est la base même de toute démocratie, ne s'est pas manifestée en faveur ou contre cette participation et n'a pas autorisé telle participation". C'est en ces termes que M. Liguori Lacombe, député libéral de Laval-Deux-Montagnes, a mis le gouvernemnt en demeure de tenir une élection sur la question de l'entrée du Canada dans la présente guerre contre l'Allemagne.

REQUETE HORS D'ORDRE

OTTAWA — La requête de 100,000 citoyens de la province de Québec que M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois-Laprairie, déposait à la Chambre des Communes, a été déclarée contraire aux règlements parlementaires. Cette décision a été annoncée à l'ouverture de la séance de la Chambre. On a donné les raisons suivantes pour le rejet de cette requête: elle n'était pas adressée à la Chambre des Communes réunie en parlement, elle avait pris la forme d'une déclaration et ne renfermait pas de prière.

APRES LE VOLONTARIAT, LA CONSCRIPTION

DECLARATION DE M. RAYMOND

Il soutient alors que le Parlement canadien n'avait aucun mandat du peuple pour décider de notre participation à une guerre extérieure. Après un plaidoyer en faveur de la déclaration de neutralité du Dominion comme la seule politique véritablement canadienne, il montra que l'entrée de notre pays dans la guerre actuelle, même sur une base volontaire, entraînerait inévitablement la conscription. "On nous dit s'écria-t-il que notre participation serait volontaire. Je n'hésite pas à dire que la participation entraînera logiquement la conscription si la guerre se prolonge. Le motif de notre participation, prétend-on, est le triomphe de la civilisation, la protection de notre liberté. Qu'arrivera-t-il dans six mois ou dans un an, ou plus, comme en 1914, si la guerre se prolonge et devient une guerre d'usure, si le volontariat ne suffit pas, notre liberté sera toujours en jeu, la civilisation restera toujours en danger. Voilà ce qu'a déclaré à la Chambre M. Maxime Raymond, député de Beauharnois-Laprairie.

"JUSQU'A LA LIMITE DE NOS RESSOURCES"

DECLARATION DU DEPUTE THORSON

OTTAWA — M. Joseph Thorson, député libéral de Selkirk, a déclaré que le Canada doit prendre part à la guerre contre l'Allemagne jusqu'à la limite de ses ressources. A mon avis, dit-il, il n'y a pas de doute quant au devoir du Canada de prendre part à cette guerre, pour aider la Grande-Bretagne et la France de la manière la plus utile pour elles, et jusqu'à la limite de nos capacités.

Dans le passé j'ai demandé au Parlement d'affirmer le droit du Canada à décider s'il doit ou non entrer dans une guerre quelconque et de proclamer que notre pays ne doit pas être lié par les décisions d'un autre gouvernement. Aucune autre position n'est compatible avec le gouvernement autonome du Canada.

Je suis convaincu qu'il est devenu impossible pour le Canada de rester hors de cette guerre, parce que la question en jeu est vitale et que le Canada ne peut pas rester à l'écart. La liberté est menacée dans tout l'univers.

CE SERA LA BANQUEROUTE

OTTAWA — "Le résultat de la participation du Canada à la guerre actuelle sera la banqueroute immédiate dès l'après-guerre, puis l'annexion inévitable de notre pays aux Etats-Unis." Voilà la prédiction qui est tombée, à la Chambre des Communes, des lèvres de M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency.

UN FAIT ACCOMPLI

DECLARATION DE M. HEON

OTTAWA — Il faut se placer en face de la réalité brutale et accepter le fait accompli, soit la décision du gouvernement du pays de participer à la présente guerre européenne au côté de l'Angleterre. "C'est sous cet angle que M. Georges Héon, député conservateur d'Argenteuil, a envisagé, à la Chambre le problème de l'entrée du Dominion dans la mêlée. "Il ne sert à rien de discuter aujourd'hui", dit-il, "parce que la question a été tranchée. Nous sommes aux côtés de la Pologne, de la France, et de la Grande-Bretagne. Le gouvernement a une forte majorité, et je ne doute pas qu'il accepte l'entière responsabilité de la décision prise."







(Photo LPS)

Trois des membres du nouveau comité de censure institué par le gouvernement fédéral: le lieutenant-colonel R.-P. Landry, M. Oswald Mayrand, de la "Patrie", et Me. John Sullivan, sous-ministre des postes.

NOTRE DECLARATION DE GUERRE

Le câblogramme d'Ottawa copié par M. Massey sur deux feuillets de papier ministre — Le Roi en a signé un

LONDRES — Deux feuillets de papier ministre ordinaire ont servi à la déclaration formelle de guerre du Canada contre l'Allemagne.

M. Vincent Massey, haut-commissaire canadien à Londres, a reçu un câblogramme du département des affaires étrangères à Ottawa, lui demandant d'aller voir le roi.

M. Massey, conduit par son fils, M. Hart Massey, a emporté avec lui deux feuilles de papier ministre sur lesquelles il avait copié à la main le câblogramme reçu d'Ottawa, qui recommandait au Roi de déclarer un état de guerre entre le Canada et l'Allemagne. Le Roi a signé l'une des deux feuilles, M. Massey a ensuite câblé à Ottawa que le Roi avait donné son approbation par écrit, ce qui a constitué la base de la proclamation émise plus tard. La signature du Roi était celle-ci:

"Approuvé, GEORGES R. I."

CHAMBERLAIN REMERCIE LE CANADA

LE ROI PROCLAME NOTRE ETAT DE GUERRE

LONDRES — Le premier ministre Chamberlain a remercié le Canada d'avoir déclaré la guerre à l'Allemagne. Il a envoyé un télégramme à M. Mackenzie King où il dit que ladite déclaration de guerre est "un profond encouragement" pour l'Angleterre.

PUNITIONS DES PROFITEURS DE GUERRE

OTTAWA — La commission des prix et du commerce en temps de guerre possède les pouvoirs voulus pour confisquer toute accumulation injustifiable de nourriture, de combustible ou d'autres nécessités de la vie. Voilà ce qu'explique nettement l'arrêté ministériel formant cette commision.

Déposé au parlement, cet arrêté ministériel définit clairement les pouvoirs de la nouvelle commission tablit les règlements pour la vente qui mettra un frein au profitage, é-et la distribution des nécessités de la vie, annonce enfin une amende allant jusqu'à $5,000 et un terme d'emprisonnement jusqu'à concurrence de deux ans pour toute infraction aux règlements édictés.

REQUISITION D'UN CERTAIN NOMBRE DE NAVIRES CANADIENS

OTTAWA — Le gouvernement requisitionne un certain nombre de vaisseaux du gouvernement et de navires privés pour des fins de guerre. Il les équipe dans ce but. Voilà ce qu'a annoncé l'hon. Ian Mackenzie, ministre de la défense nationale.



M. Walter S. THOMPSON, directeur de publicité des chemins de fer canadiens nationaux, a été nommé par Ottawa pour présider le bureau des censures des nouvelles, qui vient d'être établi en Canada. — (Photo Canadien National).

LES SPECULATIONS

OTTAWA, — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre, dans un communiqué officiel publié avertit les individus et les sociétés qui ne sont pas dans le commerce des produits alimentaires et qui, en conséquence, ne font pas habituellement le commerce du beurre, qu'ils s'exposent à des poursuites s'ils spéculent sur le beurre.

L'article 2 de la section 9 des règlements de la commission stipule qu'aucune personne ne pourra emmagasiner ou empêcher la vente d'aucune denrée nécessaire à la vie en quantité dépassant la consommation domestique.

Le communiqué ajoute que la Commission a pris des mesures pour obtenir les noms, adresses et occupations des personnes ou sociétés qui ont commencé à spéculer sur le beurre.

L'INTERNEMENT DES PRISONNIERS

OTTAWA — C'est le ministre de la Défense nationale qui a la responsabilité de l'ouverture et du maintien de camps de consentration et d'internement pour les nationaux de pays ennemis se trouvant au Canada. L'arrêté ministériel donnant de tels pouvoirs à l'hon. Ian MacKenzie a été déposé à la Chambre des Communes. Cet arrêté pourvoit à ce que le ministre de la Défense nomme un officier supérieur de l'armée qui dirigera les opérations d'internement, fera rapport au secrétaire d'état, et la tâche de surveillance et de coordination des opérations d'internement par tout le pays.

Dix minutes pour voter 100 millions

OTTAWA — Il fallut à peine dix minutes au Sénat pour adopter à ses trois lectures le bill qui permettra au gouvernement de prélever les subsides de guerre pour une somme de $100,000,000. Cette mesure a obtenu l'approbation générale de tous les coins de la Chambre Haute. L'hon. Raoul Dandurand, leader du gouvernement, présenta cette législation dès sa réception de la Chambre des Communes. Il expliqua les intentions du gouvernement. Il énuméra brièvement et d'une façon générale les dépenses de guerre prévues,

Le sénateur C.-C. Ballantyne, conservateur de Montréal, qui dirigeait alors l'opposition, se lèva "nous sommes à une session d'urgence" dit-il, "le temps est très précieux. Chaque heure et chaque minute comptent. C'est pourquoi je pense que l'on devrait adopter le bill immédiatement à tous les stages de la procédure parlementaire. J'admets qu'il est impossible pour le moment de fournir rien d'autre qu'une vue générale des dépenses de guerre projetées". La Chambre Haute sanctionne alors le bill.

DES EXEMPTIONS POUR CES OFFICIERS

OTTAWA — Dans un arrêté ministériel déposé à la Chambre des Communes, on pourvoit à l'exemption du service militaire pour toute personne à l'emploi de services essentiels au pays. Cette ordonnance dit que l'hon. C.-D. Howe, ministre des Transports, a énuméré comme suit ces services essentiels, la société Radio-Canada, la commission des ports nationaux, la Canadian National Steamship, Air-Canada, toutes les compagnies de chemin de fer et le télégraphe. Les employés absolument nécessaires au bon fonctionnement des organismes eidessus seront exempts du service militaire.

RADIOTELEGRAPHISTES DEMANDES

OTTAWA — Voici un communiqué du ministère de la Défense Nationale: La marine royale canadienne, par suite de son expansion, a besoin de services d'ex-matelots signaleurs et radiotélégraphistes.

Ces derniers sont priés d'adresser leur demande, en même temps que leurs certificats de service, au secrétaire naval, ministère de la Défense Nationale, à Ottawa, ou aux commandants des casernes navales d'Halifax et d'Esquimalt.

On acceptera également dans la division radiotélégraphique du service naval des radiotélégraphistes amateurs, capables de lire et de transmettre des messages sur l'alphabet Morse à raison de 51 à 20 mots à la minute, à condition qu'ils ne soient pas âgés de plus de vingt-cinq ans.

POSTES VACANTS AU SERVICE D'AVIATION

OTTAWA — Le ministère de la Défense annonce que des postes d'officiers de transmission sont vacants au service non navigant du Corps d'aviation royal canadiens.

Seuls peuvent être admis les candidats qui possèdent un degré universitaire en génie électrique ou qui, par suite de leur expérience comme spécialistes, possèdent des aptitudes marquantes de pareilles fonctions.

On a l'intention de faire suivre plus tard, aux candidats heureux qui y consentiront, un cours d'instruction en pilotage et ceux d'entre eux qui subiront avec succès les épreuves de vol seront tranférés dans le service navigant.

On peut se procurer des formules d'inscription en s'adressant au secrétaire du ministère de la Défense nationale, à Ottawa, ou aux autorités des postes aériennes à Halifax, Toronto, Vancouver, Montréal et Québec.

CENSURE DE TOUT LE COURRIER CANADIEN

OTTAWA — Le ministre des Postes, l'hon. Norman McLarty, possède le pouvoir d'exercer la censure de tout le courrier à destination du Canada ou de l'étranger. Voilà ce qu'a revélé l'arrête ministériel établissant la censure. Ce document a été déposé à la Chambre des Communes. Le ministre des postes a droit d'examiner tout le courrier qu'il croit nécessaire et de décider de la disposition de lettres ou autres articles auxquels la censure pourrait s'objecter, on a déjà annoncé la censure d'autres moyens de communications que la poste.

LA CONSTRUCTION DES AVIONS A OTTAWA

OTTAWA, — M. Redmond Quain, président de l'"Ottawa Car Manufacturing", a annoncé que la compagnie, qui construit des avions pour le ministère britannique de l'Air, avait acheté 18 acres de terrain près de l'aéroport d'Air-Canada. 12 1C

Il n'a pas révélé l'usage que la compagnie fera de ce terrain.

N'oubliez pas votre abonnement.

:-: Les phases de la libération de l'Espagne :-:

L'effroyable drame de milliers d'enfants perdus

— XXII —

En parlant de l'aprise de Bilbao, nous devons parler d'un des épisodes les plus tristes de la guerre civile espagnole... effroyable drame en effet... le plus abominable des crimes des Rouges, comme on l'a justement qualifié.

Il s'agit, plusieurs de nos lecteurs l'auront sans doute deviné, de la déportation en masse de milliers d'enfants Basques.

Ajoutez à cela l'évacuation de milliers d'enfants vers Valence, Madrid ou Barcelone, à mesure que se dessinait l'avance des troupes victorieuses de Franco, et l'exode de beaucoup de ces enfants perdus vers la Russie et le Mexique en particulier, et vous comprendrez la monstuosité des Rouges, et leur effrayante responsabilité devant l'histoire pour un crime si abominable envers de pauvres êtres sans défense.

Voici les faits tels qu'ils se sont passés à Bilbao et dans le reste de l'Espagne, et voici surtout ce que l'Espagne de Franco a fait pour ces innocentes victimes de la barbarie des Rouges.

A Bilbao

Lors de l'avance nationaliste sur Bilbao, avance dont nous avons parlé dans un article précédent, les Rouges firent partir pour l'étranger un grand nombre d'enfants de Bilbao et des districts environnants. On calcule que pas moins de 14,000 de ces enfants furent déportés en France, 4,000 en Angleterre, 2,000 en Belgique, 500 au Mexique, et on ne sait combien en Russie.

Le prétexte allégué: les soldats de Franco devaient les décapiter tous à leur entrée dans la ville...

La raison mise en avant: leur départ permettrait d'augmenter la ration de vivres destinés aux soldats.

La tactique employée: "Une mère, écrit M. Paul McGuire, me rapporta que pendant huit ou neuf jours consécutifs, les soldats de la milice rouge vinrent chez elle, exigeant qu'elle laissât partir ses enfants, avec cette menace: A l'arrivée des Maures, ils seront tous décapités! Il n'est pas difficile de se rendre compte des effets d'une pareille pression exercée sur des parents déjà en proie à l'anxiété et à l'énervement".

La plupart des parents Basques pourtant refusèrent de laisser évacuer leurs enfants, et ceux qui les laissèrent partir le regretteront jusqu'à la fin de leur vie.

La vérité

Faisons justice des prétextes évoqués, en disant que Franco s'était engagé à ne pas bombarder une zone de Bilbao sise près de la rivière, et qu'il tint parole bien que les Rouges y eussent installé un dépôt de munitions.

Quant au manque de vivres, aucun enfant n'est mort des suites d'une alimentation insuffisante pendant le siège.

La déportation des enfants était donc un crime aussi inutile que barbare.

Le seul danger réel vint des Rouges eux-mêmes qui avaient corrompu les sources d'eau potable alimentant la ville eût été encerclée par les nationalistes.

Propagande de la pire espèce

Quel était donc le but non avoué de cette lamentable déportation? De la propagande marxiste, et de la propagande mensongère, évidemment.

Les bateaux qui portaient les enfants arboraient pour la plupart des drapeaux rouges; on les recevait à peu près partout au son des chants bolchéviques, comme si tous ces enfants étaient des Rouges... mais parfois ces derniers répondaient à ces chants par des cantiques!...

D'autres vaisseaux au contraire avaient à bord un ou plusieurs prêtres basques, afin que l'on pût bien se rendre compte que Franco était l'ennemi déclaré de la religion catholique et de ceux qui la pratiquaient.

Pour le rapatriement

Et pourtant, Franco s'occupa dès qu'il le put de rapatrier ces pauvres enfants Basques.

Sous les auspices de la Croix-Rouge internationale et la direction de M. Masseda, un bureau spécial s'ouvrit à cet effet à Burgos.

Le Souverain Pontife ne pouvait rester étranger à cette campagne d'amour. Il fit un don important pour la faciliter et chargea son délégué en Espagne, Mgr I. Antoniutti, d'y collaborer.

Témoignage de Mgr Antoniutti

Ce dernier a raconté lui-même les difficultés rencontrées et les succès obtenus dans cette campagne humanitaire.

"Ma plus douce émotion, déclara-t-il, est peut-être celle que je garde d'avoir fait revenir dans leur patrie 14,000 petits, après avoir eu raison de difficultés dont l'exacte nature ne sera convenablement appréciée que plus tard".

Ces difficultés, elles vinrent des marxistes et de leurs sympathisants. C'est ainsi qu'en Espagne rouge, il se forma un comité pro-enfants basques, dont l'activité se borna à empêcher le rapatriement des enfants en Espagne nationaliste, et qui tenta par tous les moyens de ramener les enfants en Espagne rouge. Il réussit à s'emparer d'un certain nombre d'enfants qui revinrent soit à Barcelone, soit à Madrid ou à Valence, où ils errèrent lamentablement jusqu'au jour où les troupes nationalistes s'emparèrent de ces derniers foyers de résistance marxiste.

En Russie et au Mexique

Mais seuls les enfants envoyés en Angleterre, en France ou en Belgique ont été rapatriés en Espagne. On croit que jamais la Russie et le Mexique ne voudront rendre ceux qui sont chez eux, et qui souffrent.

Qu'on juge plutôt: "Il y a quelque temps, écrit le journal Heraldo de Aragon, l'équipage espagnol du Rio Miera trouva dans les rues de Leningrad plusieurs enfants Basques souffrent de la famine et du froid, entièrement oubliés et négligés dans la grande ville... Les marins se décidèrent à recueillir les enfants et les ramenèrent en Espagne".

Quant aux enfants du Mexique, ils sont, au dire de témoins oculaires, d'un surtout "à qui on pouvait parler en toute confiance", ils sont, disons-nous, abandonnés aux instincts les plus abjects, d'une malpropreté repoussante, malades, non soignés et mal nourris... faut-il en dire davantage pour faire comprendre l'affreuse tragédie où se débattent ces pauvres êtres?

Oui, vraiment, la seule solution, c'est le rapatriement de ces enfants dans l'Espagne une, grande et libre, où ils seront considérés comme de futurs citoyens, et traités en conséquence.

Dans les grandes villes de l'Espagne

gne 12 1

Voici maintenant qui fera comprendre la situation de milliers d'enfants perdus dans des villes telles que Barcelone, Valence ou Madrid, arrachés à leurs parents par ces marxistes soi-disant humanitaires et abandonnés au milieu de la foule. Et voici qui nous fera connaître par contraste ce que l'Espagne véritable entend faire pour ces enfants qui lui appartiennent qu'elle veut incorporer à son âme nationale.

Dans Barcelone libérée

Nous empruntons les lignes qui suivent à un journaliste français qui a visité Barcelone au lendemain de sa libération. De l'intéressant reportage de M. Jean Marot, nous extrayons les passages suivants:

"Dans ce petit monde livré à lui-même, l'instinct de la conservation est très développé, et ce matin déjà le bruit courait que des senoras venues de chez les factieux avaient apporté à manger, et c'est par groupes de dix, vingt, trente, que les jeunes femmes emmenèrent ces gosses partout où des bains et des douches pouvaient les décrasser. Ce fut pendant des heures un lessivage imposant. Les aînés aidaient ces femmes admirables venues des quatre coins de l'Espagne. Puis, ceux qui ne furent pas internés dans les différents hôpitaux à cause de leur état lamentable furent canalisés dans différents réfectoires où des milliers de repas chauds étaient préparés.

J'ai assisté à un de ces déjeuners. Jamais je n'ai vu un spectacle plus émouvant que ces gosses blêmes et tremblantes, surpris devant leurs plats de soupe. Contrairement à ce que je prévoyais, quand les enfants s'assirent, ce ne fut pas la ruée sur les assiettes fumantes. Il y eut une minute d'extase où, les nerfs crispés, ces petits affamés n'en croyaient pas leurs yeux. La première réaction se traduisit par des sanglots. Il fallut d'abord expliquer avec force caresses que ce qui était devant eux était bien pour eux. Alors, ce fut la curée vers la soupe, le riz et les gâteaux.

J'ai voulu savoir d'où une couple de gamines venaient. Leur nom, leur provenance, elles ne savaient plus rien. Valence? Madrid? Le passé était oublié, il avait effacé la famille perdue, c'était le néant.

A une autre table, un petit garçon tout souriant. Je lui demande comment s'appellent ses parents: "Ton papa, comment s'appelle-t-il?" Et, avec un calme effroyable de tous ces sans-famille, le petit me fit cette réponse: "Staline!"

A côté de moi, une jeune fille de l'Assistance Sociale ne put retenir ses larmes. Prenant le petit dans ses bras, elle le serra sur son cœur. Je crus deviner les mots que ses lèvres tremblantes murmuraient. C'étaient des mots destinés à ceux qui étaient la cause de ce drame infernal de l'enfance perdue. Oui, je crois que la phalangiste devait dire: "Les misérables!"

Mais le gamin n'entendit pas; surpris seulement de cette douceur de femme inconnue pour lui, il enlaça le cou de la senorita et, doucement, dit: "Maman!"

Oui, les misérables! Il n'est pas de mots assez forts pour flétrir un crime aussi abominable que celui-là. Mais les Rouges sont partout les mêmes. Souhaitons que cette leçon soit suffisante pour nous éclairer sur ce qu'ils appellent leur amour de l'humanité!

Et souhaitons que l'Espagne de Franco voie cette blessure se cicatriser comme tant d'autres auxquelles elle a déjà porté remède au lendemain des atrocités sans nom commises par les Rouges sur son territoire.

R. P. Georges CREPEAU, O.M.I.
(Tous droits réservés par l'auteur)

.·. La politique de guerre du Canada .·.

OTTAWA, — Voici le texte de la déclaration que M. Mackenzie King King a écrite et qui fait partie du discours qu'il a prononcé aux Communes, en définissant, comme premier ministre, la politique de guerre du Canada:

"Le gouvernement a continuellement pris en considération la question de savoir quelles mesures efficaces et possibles le Canada pourrait prendre en présence de la grande tâche qui le confronte.

Puis-je citer quelques- passages d'une déclaration que je faisais en cette Chambre, le 30 mars de cette année:

"Bien qu'une autre guerre mondiale ne se répètera plus, je l'espère, il est cependant opportun d'étudier certaines questions qui pourraient se poser dans l'éventualité de notre participation à un tel conflit. Cette participation ne pourrait pas être uniquement passive ou "pour la forme"; elle ne saurait être non préparée et irréfléchie. Il scrait nécessaire d'étudier, en consultation avec d'autres intéressés et en tenant compte des objectifs et des opérations de l'ennemi, quel serait le mode le plus efficace de notre participation et de notre coopération.

Conditions modifiées

Il saute aux yeux que les conditions qui déterminent la nature de notre participation à un tel conflit ont été profondément modifiées depuis la dernière guerre. L'équilibre de la puissance mondiale s'est déplacé et le Canada doit songer aussi bien à son littoral du Pacifique qu'à celui de l'Atlantique. Tant au point de vue militaire qu'économique l'attitude des Etats-Unis prendrait une importance immensément plus grande pour le monde et pour nous, qu'il y a vingt ans passés. Les armes et les tactiques de guerre ont subi de profonds changements. Les données des engagements militaires sur mer n'ont pas beaucoup varié. Mais les armées se sont motorisées, les lignes Maginot ou Siegfried excluent la possibilité de mouvements rapides de la part des infanteries. L'avion, joignant son action à celle des autres armes, leur apporte de nouvelles ressources et une plus grande portée; il a, par lui-même, conféré à la guerre un nouvel essor, une nouvelle flexibilité et une nouvelle horreur. La motorisation sur terre et dans les airs, les énormes approvisionnements de toute sorte dont le besoin se ferait sentir et dont l'ampleur dépasserait de beaucoup ceux de la dernière guerre, tout cela rehausse l'importance de l'élément économique, l'indispensabilité d'un matériel suffisant et de la continuité de la résistance, aspects où se manifeste la supériorité incontestable des pays démocratiques."

L'avenir incertain

"Il ne nous est pas possible, à ce stage des événements, de prévoir quels seront l'aspect et les proportions du conflit titanesque qui est déjà commencé et qui menace la paix non seulement en Europe mais dans le monde entier. Nous connaissons l'alignement actuel des nations et nous pouvons, dans une certaine mesure, nous faire une idée des facteurs économiques et stratégiques qui ont trait à la situation présente.

"Nous ne pouvons pas, toutefois, savoir si d'autres pays n'entreront pas dans ce conflit pour un côté ou pour l'autre ni prédire le rajustement des tâches qu'il faudra assumer alors et des contributions qu'il faudra étendre à cette fin. Nous avons tous en mémoire la dernière guerre, de laquelle nous avons beaucoup à apprendre, qu'il s'agisse des efforts héroïques à donner en exemple ou qu'il s'agisse des erreurs à éviter.

"Il est évident que dans plusieurs des aspects les plus importants de ce conflit, les conditions de lutte diffèrent énormement de celles du dernier conflit, et nous ne pouvons même pas prétendre que les méthodes de 1914 sont de bonne application en 1939.

"Nous devons établir notre politique à la lumière de ce que nous connaissons sur la situation actuelle et des informations les plus autorisées que nous puissions obtenir sur le cours probable des événements futurs.

Consultations fréquentes avec Londres

"A cette fin, comme je l'ai déjà laissé entendre, nous avons consulté et nous continuerons, naturellement, á consulter fréquemment le gouvernement du Royaume-Uni, de sorte que si le Canada doit aider avec le maximum d'efficacité, il ne le fera certes pas de façon non préparée et irréfléchie.

La sécurité du Canada d'abord

La tâche et la responsabilité premières du peuple canadien sont la défense et la sécurité du Canada. Le ministre de la défense nationale a défini ces obligations, dans cette Chambre, le 15 février 1937 (Débats, page 892) lorsqu'il déclara:

"La sécurité nationale, la défense nationale, la défense directe du Canada, de nos régions côtières, de nos ports, de nos ouvrages de marine, de nos eaux territoriales, des régions qui servent d'avenues commerciales vers nos ports, voilà ce dont on traite dans ces prévisions budgétaires."

"Ceci nécessite, en tout premier lieu, des mesures militaires de défense. J'ai déjá montré que nous avions pris des mesures pour faire face à la situation, en faisant appel à la milice active et aux forces navales et aériennes. D'autres mesures seront prises dés que des besoins plus urgents nous commanderont de la faire.

"Nous devons pourvoir à notre sécurité intérieure, protéger contre le sabotage nos établissements essentiels, militaires et économiques, et combattre la propagande hostile.

"Nous devrons considérer un vaste champ de mesures de défense économique. Une guerre qui éclate détermine un bouleversement considérable dans le commerce international et intérieur. Il faut canaliser d'une autre façon les efforts d'une nation, pour les intensifier dans certains domaines et les épargner dans d'autres domaines considérés comme moins importants.

M. KING LA DEFINIT

Texte de la partie du discours dans laquelle le premier ministre énonce les mesures de coopération que le gouvernement britannique a jugées "efficaces et souhaitables" — Le Canada servira de grenier d'approvisionnement et de ravitaillement de la Grande-Bretagne et de ses alliées — La protection des côtes du pays et des grandes routes d'accès — M. King annoncera, sous peu, d'autres mesures de coopération d'ordre économique et financier—Une autre mission britannique vient d'arriver au Canada pour étudier la production des munitions

Profits rigoureusement contrôlés

Il faut agir avec vigilance, ,afin d'apporter aux mesures militaires l'aide financière qu'elles requièrent et afin de maintenir le crédit et les relations financières du Canada. Les profits doivent et seront rigoureusement contrôlés. Nous établirons une étroite coopération entre les provinces et les représentants de l'industrie et de l'agriculture, du travail et du commerce. Nous avons déjà pris à cet effet, les mesures qui s'imposaient, les autres seront prises sous peu.

Ensuite, nous devrons considérer les mesures de coopération avec le Royaume-Uni. La sécurité du Canada dépend d'une protection adéquate de nos régions côtières et des grandes routes qui conduisent au coeur de ce pays. La plus importante de ces routes est celle du fleuve et du golfe St-Laurent. A l'entrée du golfe, il y a le territoire anglaise voisin de Terre-Neuve et du Labrador. L'intégrité de Terre-Neuve et du Labrador est essentielle à la sécurité du Canada. En contribuant, en autant que nous en sommes capables, á la défense de Terre-Neuve et d'autres territoires anglais ou français dans cet hémisphère, nous ne ferons pas que défendre le Canada, mais nous aiderons aussi la Grande-Bretagne et la France en leur permettant de concentrer leurs propres efforts dans ces parties du monde où leur propre sécurité immédiate est en jeu.

Coopération jugée efficace

Le gouvernement anglais, en réponse à la demande que nous lui avons faite, nous a laissé savoir que ce seront là des mesures efficaces et souhaitables de coopération. Nous proposerons de coopérer aussi par des pressions économiques, lesquelles sont indispensables dans une situation comme celles à laquelle nous avons à faire face. Il s'agira d'empêcher le commerce avec l'ennemi, de contrôler les principales exportations, de prendre des mesures appropriées envers les étrangers ennemis, envers la marine marchande de l'ennemi, envers la propriété de l'ennemi.

Approvisionnement et ravitaillement

"L'approvisionnement et le ravitaillement sont d'une importance toute particulière, je dirai même vitale, pour les armées anglaises et alliées: munitions, produits alimentaires.

"On voit la relation qui s'établit entre la nécessité, pour les alliés, d'avoir un constant ravitaillement de munitions, et l'excellente position dans laquelle se trouve le Canada, à cause de son organisation industrielle et de son relatif éloignement du théâtre principal de la guerre, pour opérer ce ravitaillement.

"C'est là un sujet sur lequel nous avons eu des consultations avec le gouvernement du Royaume-Uni, La mission britannique d'aéronautique, qui a été envoyée dans ce pays en 1938, a confié ses premières commandes à un groupe représentatif des manufacturiers canadiens d'avions, travaillant en coopération.

"Avec la collaboration des gouvernements du Canada et du Royaume-Uni, une délégation organisée par l'Association des manufacturiers canadiens et représentant largement l'industrie canadienne a récemment visité le Royaume-Uni pour étudier sur place toutes les formes de production d'armements et de munitions, avec l'intention d'adapter rapidement l'industrie canadienne à ces formes de production.

"Les représentants de cette délégation ont récemment fait rapport au gouvernement de leurs démarches en Angleterre et lui ont soumis leurs conclusions.

"Je puis dire que l'enquête s'est faite de la façon la plus étendue et le gouvernement du Canada et celui du Royaume-Uni en retireront beaucoup d'aide; c'est là un bel exemple des capacités et de l'empressement à coopérer que nous donnent les chefs de l'industrie canadienne.

Nouvelle mission britannique au Canada

"Une autre mission britannique toute spéciale, vient d'arriver justement du Royaume-Uni pour étudier ici, plus complètement, la production de munitions. Cette mission est autorisée par le gouvernement anglais à placer certaines commandes au Canada en se recommandant des démarches faites par la mission canadienne.

LE PREMIER MINISTRE



King a proclamé l'état de guerre au Canada

Le Canada est de tous les pays situés hors de l'Europe, celui qui est le plus rapproché et le plus sûr pour constituer une source de matières et d'approvisionnements indispensables. On peut être assuré qu'il sera de la plus haute importance pour la cause commune de déclencher au pays un effort national pour diriger l'industrie et l'agriculture au point le plus élevé d'efficacité dans la production et de les tenir à ce niveau élevé.

Autres mesures prochaines de coopération

"Nous annoncerons sous peu d'autres mesures de coopération d'ordre économique et financier que nous nous proposons de préconiser afin que notre contribution soit efficace là comme dans d'autres domaines.

En ce qui regarde les autres moyens que nous aurons peut-être à prendre pour cette guerre, nous devrons d'abord obtenir certains renseignements essentiels sur l'aspect des opérations anglaises et alliées, et disposer de certains plans, avant d'en arriver, pour les opérations du Canada, même dans le plus prochain avenir, à une décision compréhensive et décisive.

Sur cet aspect si important d'une coopération dans la défense, le gouvernement canadien, comme tous les gouvernements des autres Dominions, est en consultation avec le gouvernement britannique. Nous continuerons nos consultations dans le but de déterminer quel pourra être le chemin le plus efficace à suivre.

Corps expéditionnaire

Il est une question d'une particulière gravité qui sollicite notre plus complète attention et c'est celle de l'envoi d'un corps expéditionnaire ou de contingents pour service outre-mer. Je note que sir Henry Gullett, ministre australien des Affaires étrangères, a déclaré à la Chambre des députés australiens, mercredi, que son gouvernement n'avait pas encore sérieusement considéré l'envoi d'un corps expéditionnaire outre-mer.

Il a aussi déclaré que lorsque l'Australie se serait acquittée de son premier devoir envers l'Empire, devoir qui est d'assurer d'abord sa propre sécurité, et lorsqu'elle serait en mesure de mieux évaluer la force de ses ennemis et la nature du conflit,elle commencerait á étudier les moyens de soumettre au peuple un projet de participer davantage.

"La déclaration indique donc que le gouvernement australien considére le probléme dans le même esprit général que le gouvernement du Canada.

Travaux entrepris sans délai

Il y a certains travaux de coopération économique, navale et aérienne, visiblement nécessaires et souhaitables, qu'ils nous est possible d'entreprendre sans délai.

J'ai déjà mentionné la coopération que nous pouvons apporter dans le domaine économique. Nous sommes informés que la façon la meilleure et la plus expéditive d'étendre notre coopération, serait d'élargir les cadres de l'entraînement dans l'aviation, de disposer de forces navales et aériennes et d'envoyer des aviateurs bien entraînés.

Nous nous proposons de présenter immédiatement des mesures de ce genre.

Pas de conscription

Je désire maintenant répéter ici la déclaration que je faisais, au Parlement, au nom du gouvernement, le 30 mars dernier: "Le gouvernement actuel affirme sa conviction que la conscription des hommes en vue du service outremer ne constituerait une mesure ni nécessaire ni efficace. Laissez-moi vous dire qu'aussi longtemps que le présent gouvernement restera au pouvoir, aucune mesure de ce genre ne sera adoptée."

Nous avons pleinement foi dans l'empressement qu'apporteront les hommes et les femmes du Canada pour mettre en branle toute leur énergie pour protéger et défendre les institutions libres, et tout particulièrement pour résister à l'agression d'un régime tyrannique qui projette de dominer le monde par la force.

Le gouvernement, comme représentant du peuple du Canada, se servira de toute son autorité et de tout son pouvoir pour promouvoir le plus efficace effort organisé vers ces fins impérieusement urgentes."

M. Lapointe est contre la neutralité et la conscription

Le ministre de la Justice déclare que dès l'instant où le gouvernement canadien décréterait la conscription, tous les ministres québecois démissionneraient. Le ministre de la Justice soutient que nous ne pouvons rester neutres et que si nous envoyons un corps expéditionnaire outre-mer, nous devrons en solder les frais. — Réponse aux antiparticipationnistes et aux conscriptionnistes.

OTTAWA — Dès l'instant oú le gouvernement canadien décréterait la conscription militaire dans la guerre actuelle, tous les ministres québecois démissionneraient immédiatement du cabinet. C'est la mise en demeure que l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a opposée à la Chambres de Communes, aux partisans à outrance du service obligatoire. "La province entière de Québec", s'écria-t-il, — "et je parle ici avec toute ma responsabilité et la solennité que je puis donner à mes paroles — ne voudra jamais accepter le service obligatoire, ou la conscription en dehors du Canada". Et il annonça en termes catégoriques la démission des ministres du Québec le jour où l'on proclamerait la conscription.

"J'irai encore plus loin", s'écria le ministre. Quand je dis toute la province de Québec, je veux dire que telle est aussi mon opinion personnelle. Je suis autorisé par mes collégues dans le cabinet — le vénérable leader du Sénat (M. Dandurand): mon ami, concitoyen et collègue, le ministre des Pensions et de la Santé nationale (M. Power), — à déclarer que nous ne consentirons jamais á la conscription, que nous ne serons jamais membres d'un gouvernement qui essaiera d'appliquer la conscription et que nous n'appuierons jamais un tel gouvernement. Est-ce assez clair?"

"Je me permets d'ajouter", précisa le ministre de la Justice, "que je doute fort que l'on pourrait remplacer mes honorables collégues de la province de Québec et moi-même, advenant les cas oú nous serions forcés d'abandonner le gouvernement".

HEURES CRITIQUES
DE NOTRE HISTOIRE

M. Lapointe montra alors que les partisans de la conscription et les propagandistes de la neutralité contribuaient également à désunir la population du Canada à l'une des heures les plus critiques de notre histoire. "Et les gens de la province de Québec", ponctua-t-il, "qui prétendent que la conscription sera adoptée en dépit des déclarations formulées par certains d'entre nous, dis-je, aident l'ennemi en semant le germe de la désunion, Par leur conduite et par leurs paroles, ils diminuent l'autorité de ceux qui les représentent au sein du gouvernement. Quant aux insultes et aus injures des agitateurs je m'en moque. Elles ne m'éloigneront pas de mon devoir."

Après s'être appliqué longuement à démontrer l'impossibilité de la neutralité canadienne dans le conflit, M. Lapointe aborda la question militaire.

"Tous les discours prononcés jusqu'ici", dit-il, "démontrent que le conflit sera gigantesque: l'Empire britannique, les dominions et la France alliés contre l'Allemagne nazie et la Russie bolcheviste dont le rôle commence à se dessiner. Puis il souligna que la moindre velléité de neutralité de la part du Dominion servirait immédiatement les armées d'Hitler. Il affirma nettement qu'il ne s'opposerait pas à l'envoi de volontaires canadiens sur les champs de bataille de l'Europe. Il expliqua que ces contingents expéditionnaires iraient combattre aux frais du pays et non à la solde de l'Angleterre. "Au moyen âge", dit-il, "les pays européens engageaient des mercenaires dans le monde entier pour les guerres. Les Canadiens ne seront jamais des mercenaires à la solde d'un pays, pas même de la Grande-Bretagne. Si les Canadiens vont sur les champs de bataille, ils iront là volontairement comme Canadiens, sous le contrôle du Canada, commandés par des Canadiens et aux frais du Dominion du Canada."

:o:

PLEBISCITE

L'on vous a parlé d'un plébiscite. Je dois féliciter le député de Beauharnois-Laprairie, (M. Raymond), de n'avoir pas parlé au moins d'un plébiscite distinct, c'est-à-dire d'un plébiscite par province. Ils savent que dans les autres provinces la majorité de la population voterait d'un côté et ils ont réclamé un plébiscite pour la seule province de Québec, oú la décision serait adverse. Nous aurions donc un Canada balkanisé, un plébiscite par province. Un plébiscite relativement à une déclaration de guerre, eh bien, ça ne se fait pas, ça ne s'est jamais vu".

:::

La population du Canada

OTTAWA, — Le Bureau de la Statistique estime que la population du Canada était, le 31 décembre 1938, de 11,195,000, soit une augmentation de 89,000 depuis 1937. de l'Ouest avec entre parenthèses la population de 1937: Manitoba 720,000 (717,000), Saskatchewan 941,000 (939,000), Alberta 783,000 (778,000) et la Colombien canadienne 761,000 (751,000).

:::

ROOSEVELT INDIGNE

WASHINGTON, 18 — Le président de la Pologne, Ignace Mosciceki, a notifié le président Roosevelt à propos du bombardement de la population des civiliens polonais. Roosevelt a répondu que cette conduite était révoltante et supplia les nations belligérantes de s'abstenir de bombarder les viles ouvertes.

:o:

LE SENAT APPROUVA LA PARTICIPATION

OTTAWA — Le Sénat canadien a ratifié à l'unanimité sur la politique de participation du gouvernement du Dominion à la guerre européenne. Les choses se sont passées rondement à la Chambre haute et personne ne s'est opposé au programme militaire du cabinet.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

WILLOW-BUNCH

Mort de M. Zotique Desautels

Une des plus anciennes figures de l'Ouest vient de disparaître. Zottique Desautels, né à la pointe aux Trembles, comté de Laval, P.Q., le 11 février 1856 vient de mourir le 15 septembre, 1939 après une assez longue maladie.

Parti de l'Est en 1877, il vint tout d'abord à Winnipeg - St-Boniface où il fit la classe pendant un an. Puis, épris d'aventures, il partit en charrette avec Joseph Lapointe pour se rendre au fort de la Montagne des Bois. Le voyage, parsemé de nombreux incidents qu'il aimait à raconter, dura 33 jours.

Arrivé à la Montagne des Bois, il fut engagé comme commis de magasin de Jean-Louis Légaré, le fondateur de Willow-Bunch. Il se mit, au bout de près de 2 ans, à travailler pour lui, en s'occupant d'élevage. Il était retiré à Willow-Bunch depuis de longues années, seul dans sa petite cabane.

Il fut avec Jean-Louis Légaré, Joseph et Prudent Lapointe, ainsi que Gaspard Beaupré, le père du géant Beaupré, un des premiers Canadiens français du sud de la Sask.

Il était dans le district de Willow-Bunch lorsque Sitting Bull et ses Sioux vinrent des Etats-Unis pour se réfugier au Canada.

Gai causeur, le vieux Zotique aimait à raconter les incidents du passage des Sioux.

Grand ami du R. Père St-Germain, du R. Père Hugonard, qu'il a très bien connus, le premier surtout, lorsqu'il désservait de Lebret les métis de la Montagne des Bois.

Les funérailles et le service chanté par Mgr H. Kugener eurent lieu samedi, le 16 septembre.

GRAVELBOURG

VA ET VIENT

M. F. Lamarre et sa famille de Ponteix visitaient dimanche des parents à Gravelbourg.

* * *

Mlle Camille Allard passe quelques jours de vacances chez ses parents à Gravelbourg.

* * *

M. S. Choquette et M. le curé de Glentworth étaient ici dimanche dernier.

* * *

Jeudi, M. et Mme E. Milaire venaient faire la rentrée de leurs fils au jardin de l'Enfance.

* * *

M. et Mme Edmond Guenute revenaient après quelques jours à Régina.

* * *

Mlle Ida-May Gauthier passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme O. Gauthier.

* * *

Son Exc. Mgr Guy et M. l'abbé Morin s'absentaient pour aller à Lebret, jeudi dernier,où Mgr bénissait le mariage de l'Hon. E. Culliton et de Mlle Hector.

* * *

M. et Mme Amédée Rémillard passaient la journée de lundi à Gravelbourg.

* * *

M. Cummings partait vendredi matin pour New-York où il passera ses vacances chez sa soeur.

* * *

NAISSANCES

Née à M. et Mme A. Larochelle une fille, le 8 sept. à l'hôpital St-Joseph.

* * *

Née le 8 sept. à M. et Mme E. Marchand, une fille haptisée sous les noms de Marie-Ange-Yolande-Alice. Parrain, M. Roland Marchand; marrain, Mlle Georgina Deaulst.

DEBDEN

Plusieurs jeunes gens sont entrés au juniorat d'Edmonton, entre autres: MM. G. Voisin, de Shell River; M. Durette de Shell River; Gérard et Wilfrid Fortier de Mattes; Laurent Houde de Debden; Gérard Labrecque de Debden; Henri Bujold de Debden.

Bon succès à tous.

* * *

Mme Omer Demers, Mlle Cécile Demers, Mlle Alma Loiselle, R. A. Laviolette, Mlle Irène Brunet sont allés à Saskatoon dimanche.

* * *

L'ouverture de la classe du village eut lieu, le 5 septembre, sous la direction de Mlle Alma Loiselle de Sasatoon. (Principal, M. Ed. Holland, interim, en attendant le retour de Mlle Blanche Huot qui sera en charge le 25 du mois pour le reste de l'année). Mlle Delima Huot est la première. Nos félicitations aux trois.

* * *

Iront à l'Université de Saskatoon le 25 septembre: M. Ed. Holland; M. Dick E. Ross Singleton, pour continuer leurs études.

* * *

Mlle Ruth Singleton est partie au couvent de Sion, Prince-Albert.

* * *

M. Maurice Cyr nous a quittés pour être gérant d'un magasin à Eldersley.

* * *

M. O. Demers, M.L.A., est allé à Régina au cours de la semaine.

* * *

Les battages sont en marche et le rendement est assez bon, paraît-il.

FERLAND

ANNIVERSAIRE

Dimanche, le 3 dernier, un grand nombre de parents et amis se réunissaient pour fêter le cinquantième anniversaire de naissance de M. Joseph Chabot. Le héro de la fête reçut de nombreux souhaits et cadeaux de sa famille, de ses parents et amis.

* * *

DIVERS

M. Hervé Johnson autrefois de Ferland et maintenant de Donnelly, Alberta, est venu faire les battages par ici.

* * *

Mme Léontine Lacasse, M. Wilfrid Lacasse et Mlle Bertha Lacasse de Gouverneur étaient les hôtes de M. Joseph Chabot dimanche dernier.

* * *

Mme Palmier et ses enfants de Laflèche étaient en visite chez M. Joseph Chabot dimanche le 10 sept.

* * *

MM. J. Petit, Adéodat Lauzière, Joffre Champigny et Léon L'Heureux de Willow Bunch, accompagnés de Mlles Bernadette et Liliane Beaulne étaient à Ferland il y a deux semaines.

* * *

Mme Napoléon L'Heureux de Gravelbourg était de passage chez MM. Alphonse Dion et Joseph Chabot, dimanche le 3 sept.

* * *

Mlle Rolande Couture est partie au couvent de Laflèche afin de faire son onzième grade.

* * *

M. Camille Dion de St-Claude, Man. est venu travailler par ici.

* * *

M. Rosaire Chabot était à Hodgeville, dimanche, le 10 septembre.

* * *

MM. Emile Couture, Alonzo Audet, Maurice Brisson et Lucien Beaudoin, accompagnés de Mlles Louise Caillé et Germaine Fournier étaient à Val Marie dimanche le 10 sept.

* * *

M. Jos. Ed. Chabot était de passage à Laflèche et Gravelbourg il y a quelque temps.

* * *

M. Omer L'Heureux a obtenu une position comme engagé au magasin de M. Joseph Morin.

* * *

Mlle Denise Fournier est partie comme pensionnaire au Couvent de Ponteix.

* * *

MM. Paul et Léonard Morin et Hervé Johnson étaient à Laflèche et Gravelbourg dimanche le 10 sept. Au cours de leur visite, ils rendirent visite à Soeur André St-Jean du couvent de Laflèche, soeur de M. Johnson.

SASKATOON

LE PELERINAGE

Le 26 septembre est la date que l'Eglise a indiquée pour fêter chaque année les saints Martyrs canadiens. Il est devenu de tradition dans notre paroisse de faire du dimanche le plus proche le jour du pèlerinage aux premiers saints canonisés du Canada.

C'est donc dimanche prochain, le 24 septembre, qu'aura lieu le pèlerinage annuel à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens de Saskatoon. Depuis samedi dernier ont eu lieu chaque soir les pieux exercices de la neuvaine préparatoire à la fête des saints Martyrs.



Comme cette année marque le troisième centenaire de leur grand sacrifice pour la foi catholique et la civilisation française, partout au Canada, et spécialement à Midland (Ontario), endroit sacré de leur martyre, de grandioses manifestations se poursuivent, pour glorifier les héros de la foi en Amérique du Nord.

Dimanche prochain nous ferons notre humble part dans ce grand concert de louanges à la gloire de nos saints patrons.

Nous avons voulu ériger dans notre église un nouvel autel aux saints Martyrs. Vos bonnes offrandes et vente. On tiendra à commencer ce notre travail se sont unis pour présenter cet hommage à Brébeuf et ses compagnons à l'occasion du tricentenaire. Désormais notre église offrira un centre plus attrayant pour les nombreux clients des Martyrs canadiens. Les amis des saints Martyrs viendront, les jours de semaine, vénérer les reliques et prier au pied de la grotte de nos saints.

Que le dimanche 24 septembre soit pour tous un jour de piété fervent, jour béni par la sainte communion à la première messe de 8 h. 30, on se fera ensuite un devoir d'assister à la grand'messe solennelle qui aura lieu, par exception, ce jour-là, à 10 h. 30.

La cérémonie de l'après-midi aura lieu à 3 h. Ce sera l'heure du triomphe. C'est le seul jour dans l'année où l'on vous demande de vous rendre trois fois à l'église. Les besoins du monde en général et vos besoins particuliers devraient vous commander de tout mettre de côté et garder libre pour les saints Martyrs le dimanche 24 septembre 1939.

Lucien DEMERS, Ptre, curé.

(Article tiré du Bulletin Paroissial de la paroisse des SS.-Martyrs Canadiens de Saskatoon).

Inauguration de la nouvelle chapelle du Précieux Sang, de Prince-Albert

Cette inauguration eut lieu dimanche dernier, le 17. Coïncidait en ce jour la Prise d'Habit d'une des religieuses de notre Monastère, cérémonie présidée par Son Excellence Monseigneur l'Evêque, assisté du Révérend Père Drouin, O.P., Prieur des Dominicains, qui dans un bref mais substantiel sermon, développa le symbolisme de cette Vêture "qui est à la fois une mort et une vie. Une mort parce qu'on se dépouille des signes extérieurs du monde; on se sépare de lui par un habit spécial qui signifie la mort au monde, à ses vanités et à ses maximes, afin de vivre une vie nouvelle en Jésus-Christ et pour Jésus-Christ."

Faisant allusion au costume blanc et rouge que revêtait l'élue du jour, le Révérend Père Prédicateur fit remarquer que la couleur blanche rappelle la pureté qui doit figurer dans nos âmes, dans toute notre vie, et que le scapulaire rouge symbolise le Sang rédempteur que nous avons mission d'appliquer aux âmes, par la prière et le sacrifice, coopérant ainsi à l'oeuvre rédemptrice du divin Sauveur sur la Croix.

Le Révérend Père ajouta que, malgré son inutilité apparente aux yeux du peuple porté à juger des oeuvres apostoliques par l'extérieur, notre vie est grande et belle en Notre-Seigneur, car, pendant que le monde vaque à ses affaires, se livre à ses plaisirs, ces âmes, dit-il, sont jour et nuit auprès du Tabernacle, faisant monter leurs prières afin que les grâces du ciel puissent descendre. Et Dieu se laisse apaiser par les immolations pratiquées derrière ces grilles, dans ce petit Monastère qui est comme le paratonnerre du diocèse de Prince-Albert.

Notre noble mission d'orantes qui nous fut si éloquemment rappelée, nous aurons donc à coeur de l'exercer envers ceux qui ont droit à notre gratitude, afin d'appeler sur eux les plus précieuses bénédictions dont le Sang de Jésus est la source inépuisable.

Nous les appellerons d'abord sur le premier et digne Pasteur de ce diocèse qui nous a si bienveillamment permis l'agrandissement de notre cloître, sur notre dévoué Chapelain et Syndic, Monsieur l'abbé C. Charron, dont le dévouement inlassable et la constante surveillance ont contribué à hâter les travaux de notre nouvelle chapelle.

Nous devons à la charité et à l'habileté de notre entrepreneur, Monsieur Julius Forgach, le nouvel autel dressé dans le sanctuaire.

Nous répétons aussi notre religieux merci à tous ceux qui nous ont favorisées de leurs largesses dans le passé, et assurons d'avance notre reconnaissance et nos humbles prières à ceux qui, par leurs aumônes, voudraient bien nous aider à compléter ce qui manque à notre modeste chapelle.

Comment rendre l'argent au peuple?

PAR LE R. P. THOMAS-M. LAMARCHE, O. P.

3 VOLUMES (PRES DE 700 PAGES)
PRIX: $1.50; PAR LA POSTE: $165

RENSEIGNEZ-VOUS SUR:

La question monétaire, le système bancaire, la Bourse, le Crédit Social, le Corporatisme, etc., en un mot sur les principaux points d'actualité de la question sociale et économique.

"La publication de "Comment rendre l'argent au peuple?" peut sans doute devenir le fait économico-social le plus marquant de notre temps et de notre génération.."

"...Nul lecteur impartial qui aura assimiler la démonstration logique de cette étude, ne pourra échapper à la force probante de ses triomphantes conclusions..."

"...Grâce à cet ouvrage, on peut l'affirmer sans exagération, vous pouvez, vous et des milliers d'autres lecteurs avec vous, libérer le Canada de la CAUSE des crises, des dépressions, etc..."

"...Seul un véritable penseur, formé à la plus pure tradition thomiste, pouvait écrire ce livre..."

"...En parcourant cet ouvrage, vous admirerez avec quelle perspicacité, avec quelle clarté et quelle logique, le Père Lamarche a systématiquement dégagé de tout mystère de toute obscurité et supercherie cette question très simple de l'argent..."

"...Etudiez, cherchez à comprendre la création du crédit! C'est ici, par la lumière jetée sur ces trucs du métier, qu'on saisit le service incomparable et unique que cet ouvrage du Père Lamarche rendra à tous les apôtres de la justice sociale..."

George Hermann Derry, S.T.B., Ph.D., LL.D., K.C.S.G.

"...Nous devons féliciter très sincèrement le R. P. Lamarche d'avoir exposé si clairement les grands problèmes de la monnaie et du crédit, nervures essentielles de l'édifice économique. Il a rendu un immense service à tous ceux qui essaient de débrouiller la question apparemment si compliquée: la question sociale..."

Gustave Sauvé, O.M.I.

....

Ci-inclus le montant de $..........

pour .... exemplaires de l'ouvrage "Comment rendre l'argent au peuple?"

Nom ....

Adresse ....

....

En vente à La Librairie Dominicaine, 5375, Av. N.-D. de Grâce, Montreal; 95, Avenue Empress, Ottawa.

LA LEGISLATION ANTI-COMMUNISTE A TRAVERS LA MONDE

Le nombre des pays qui ont pris des mesures législatives contre le Parti communiste est de plus en plus considérable: le Portugal, l'Espagne, l'Italie, la Suisse, la Finlande, la Hongrie, la Yougoslavie, la Grèce, la Pologne, la Roumanie, un grand nombre des pays de l'Amérique du Sud, etc., etc.

Comment ces mesures se justifient-elles? Quel est leur but précis? Quels résultats ont-elles donnés jusqu'ici? C'est à ces trois questions qu'a voulu répondre le bureau de l'Entente Internationale anticommuniste de Genève, une des organisations les plus sérieuses et les mieux documentées que possède l'Europe au service de la civilisation chrétienne..

L'Ecole Sociale Populaire vient de publier ce travail dans sa brochure mensuelle d'août. Elle y a ajouté quelques pages sur la législation anticommuniste au Canada.

Cette brochure, de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire; à *l'Action paroissiale*, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

LA POLOGNE PROTESTE AUPRES DE L'ITALIE

ROME, 18 — Le gouvernement a envoyé une note de protestation à l'Italie contre l'agression non-provoquée de la Russie contre la Pologne. Le gouvernement italien n'a fait aucun commentaire.

N'oubliez pas votre abonnement.